

# Plateforme ESA

Epidémiologie Santé Animale

## RAPPORT D'ACTIVITE

OCTOBRE 2011 – DECEMBRE 2013



# PLAN

<b>1</b>	<b><i>Présentation de la Plateforme ESA</i></b>	<b>10</b>
<b>2</b>	<b><i>Vie de la Plateforme ESA</i></b>	<b>11</b>
2.1	Le Cnesa	11
2.2	Rencontres annuelles	12
2.3	Communications de la Plateforme	12
2.4	Retour d'expérience	13
2.5	Equipe opérationnelle	13
2.6	Mission sur l'avenir de la Plateforme ESA	14
<b>3</b>	<b><i>Mise en place et développement d'outils</i></b>	<b>15</b>
3.1	Le Centre de ressources : CdR-ESA	15
3.2	Le Centre de service des données : CSD-ESA	17
3.3	La méthode OASIS et les indicateurs	19
<b>4</b>	<b><i>Bilan des thématiques sanitaires</i></b>	<b>19</b>
<b>5</b>	<b><i>Moyens mis à disposition de la Plateforme ESA</i></b>	<b>20</b>
5.1	Moyens financiers	20
5.2	Moyens matériels	21
5.3	Moyens humains	21
<b>6</b>	<b><i>Productions de la Plateforme ESA</i></b>	<b>22</b>
<b>7</b>	<b><i>Sigles et abréviations</i></b>	<b>32</b>
	<b>ANNEXES</b>	<b>33</b>

Suite aux Etats généraux du sanitaire tenus sous l'égide du ministère de l'agriculture en 2010, il a été décidé de mettre en place une Plateforme d'épidémiosurveillance en santé animale (Plateforme ESA). L'objectif principal de la Plateforme ESA est de faciliter la coordination, la déclinaison opérationnelle et le suivi des politiques de surveillance en santé animale, adoptées et mises en œuvre par ses membres. Cette structure est définie par une [convention cadre](#) entre six membres titulaires : la Direction générale de l'alimentation (DGAI), l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses), la Société nationale des groupements techniques vétérinaires (SNGTV), GDS France, Coop de France et l'Association française des directeurs et cadres des laboratoires vétérinaires publics d'analyses (Adilva). **Depuis sa création, de nouveaux membres se sont associés à la Plateforme ESA sur des thématiques et/ou des domaines de compétence et d'intervention spécifiques : le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad), la Fédération nationale des chasseurs (FNC) et l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS).**

Une [brochure](#) et une [plaquette](#) de présentation de la Plateforme ESA ont été produites.

Ce rapport présente le bilan d'activité de la Plateforme ESA sur la période écoulée entre octobre 2011, date de la création officielle de la Plateforme ESA, et décembre 2013. De nombreux renvois sont faits par des liens dynamiques vers les documents mis en ligne sur le Centre de ressources de la Plateforme ESA (CdR ESA). Les événements relatifs à 2013 sont indiqués en gras.

La Plateforme ESA a été instituée officiellement à l'occasion de son premier Comité national d'épidémiosurveillance en santé animale (Cnesa) le 20 octobre 2011. Le Cnesa valide le programme de travail, propose les orientations stratégiques et assure le suivi de l'activité de la Plateforme ESA. Le Cnesa, présidé par la DGAI, s'attache à adopter ses décisions par consensus entre ses membres. Il s'est réuni dix fois entre octobre 2011 et décembre 2013.

La convention donnant naissance à la Plateforme ESA prenant fin en novembre 2014, la DGAI a confié, fin mai 2013, la conduite d'une mission de prospection sur l'avenir de la Plateforme ESA à son coordonnateur, à mener en lien avec l'ensemble de ses membres. Le [rapport](#) correspondant a été présenté à la section animale du Comité national d'orientation des politiques sanitaires animales et végétales (CNOPSAV) du 12 décembre 2013 (puis en session plénière le 22 janvier 2014). Cette [présentation](#) a permis d'affirmer la volonté de tous les acteurs présents de conforter l'existence de la Plateforme ESA en deux étapes. La première étape consiste à prolonger la convention actuelle jusqu'en 2016, en consolidant autant que possible la configuration actuelle par le renforcement de la coordination dans le suivi du programme de travail et par la possibilité, le cas échéant, de renforcer l'appui à la participation des différents membres. La deuxième étape s'appuiera sur les conclusions du rapport d'une mission de prospection et consistera à préfigurer une version 2 de la Plateforme ESA, en recherchant une forme juridique plus pérenne et qui permette la sanctuarisation de ses moyens. Cette deuxième étape sera menée, avec l'appui d'une mission conjointe du Conseil général de l'agriculture, de l'alimentation et des espaces ruraux (CGAAER) et de l'Inspection générale des Finances (IGF), qui tiendra compte d'une analyse préalable des modèles

économiques liés à la surveillance et qui se coordonnera à une mission similaire dans le domaine phytosanitaire.

L'équipe de coordination pilotée par l'Anses est composée de quatre personnes et comprend un coordonnateur et son suppléant (Anses) et un coordonnateur adjoint et son suppléant (DGAI). Cette équipe prépare les réunions du Cnesa, les événements marquant de la vie de la Plateforme ESA tels que les journées annuelles. Elle propose au Cnesa le programme d'activité annuel, en suit le déroulement et fait remonter les difficultés rencontrées par les groupes de suivi pour chercher des solutions. Les 26 comptes-rendus des réunions de coordination qui se sont tenues depuis mai 2012 sont disponibles sur le [Centre de ressources](#).

L'équipe opérationnelle de la Plateforme ESA est composée par les responsables des groupes de suivi, des personnes issues des membres titulaires et associés, et de personnes ressources (épidémiologistes, informaticien, assistante). Elle est pilotée par l'équipe de coordination. La DGAI a appuyé la constitution de l'équipe opérationnelle, sous forme de conventions financières avec chacun des membres titulaires. L'équipe opérationnelle rassemble des compétences en épidémiologie, surveillance épidémiologique, gestion et analyse statistique de données, pathologie animale, connaissance des filières. A cette équipe opérationnelle sont rattachés des correspondants de chacun des membres de la Plateforme ESA, qui se réunissent au sein de groupes de suivi thématiques ; des experts d'institutions non membres de la Plateforme ESA sont régulièrement invités aux groupes de suivi thématiques, de manière pérenne ou ponctuelle. La plupart des productions techniques sont élaborées et discutées au sein de ces groupes.

En avril 2012, une réunion des membres des groupes de suivi à laquelle étaient invités d'autres acteurs de la santé animale a été l'occasion de présenter la Plateforme ESA et son programme de travail à environ 40 personnes concernées de près par son fonctionnement.

Fin 2012, un [retour d'expérience](#) a été conduit afin de mener une analyse participative de son fonctionnement et de son organisation, dans le but de capitaliser les points forts et d'ajuster les points apparaissant à améliorer, notamment la nécessité de clarifier la composition et les termes de référence de l'équipe de coordination, et d'en renforcer l'animation.

**En avril 2013, une nouvelle journée annuelle a été organisée afin de mettre en partage le fonctionnement de la Plateforme ESA, l'activité des différents groupes de suivi thématiques ou méthodologiques, et d'échanger sur les perspectives à venir. Cette [journée](#) a permis de réunir environ 60 personnes participant directement au Cnesa ou aux groupes de suivi de la Plateforme ESA, ou affiliées à des organismes intéressés par les activités de la Plateforme ESA. L'[enquête de satisfaction](#) organisée au sujet de cette réunion a permis de montrer qu'elle avait répondu à l'attente des participants.**

Une partie des activités de la Plateforme ESA se fonde sur la diffusion et le partage d'informations sur le fonctionnement et les résultats des dispositifs de surveillance en santé animale. Le « [Centre de ressources sur l'épidémiosurveillance en santé animale](#) » (CdR-ESA) permet la diffusion d'informations

sur les activités conduites dans le cadre de la Plateforme ESA à un large public et réserve un espace privé (extranet) de partage d'informations et de travail collaboratif entre les acteurs de la Plateforme ESA. Un profil a été défini pour environ 400 usagers ayant accès aux travaux des groupes de suivi ou à des informations destinées à tout ou partie des réseaux professionnels des différents membres. La diffusion d'informations sur l'émergence de la maladie de Schmallenberg a contribué à l'audience du prototype de CdR-ESA dont le nombre de consultations mensuelles est passé d'environ 2 000 à plus de 8 000 par mois. Les informations sur la maladie Schmallenberg continuent à attirer une forte audience avec un total de 16 800 visites, mais la surveillance de la tuberculose bovine dans la faune sauvage constitue également un sujet très suivi avec 15 800 visites. Le nombre croissant d'articles déposés sur le site a conduit à une réorganisation et une harmonisation de son arborescence courant 2013.

La qualité de l'information épidémiologique produite par un dispositif de surveillance est étroitement dépendante de la qualité de son fonctionnement. L'objectif prioritaire de l'évaluation d'un dispositif de surveillance est donc de vérifier la qualité de son fonctionnement et, le cas échéant, de permettre son amélioration. Il existe deux modalités complémentaires pour évaluer un dispositif de surveillance : l'une, interne, qui consiste à développer et suivre un ensemble d'indicateurs de fonctionnement, l'autre par la réalisation d'un audit. Ces deux approches ont fait l'objet respectivement du développement d'[indicateurs de fonctionnement](#) largement employés par la Plateforme ESA et d'un développement méthodologique ayant conduit à l'outil [Oasis](#).

Afin de pouvoir améliorer la disponibilité des données sanitaires pour suivre les dispositifs de surveillance, il a été décidé de développer un [Centre de service de données pour l'épidémiosurveillance en santé animale](#) (CSD-ESA). Ce dispositif de type infocentre permet de consulter rapidement et d'extraire les informations relatives aux populations animales faisant l'objet d'une surveillance sanitaire et les données relatives à cette surveillance, la plupart étant actuellement détenues dans la base SIGAI administrée par la DGAI. La constitution d'un tel système est un projet de très grande ampleur qui a été segmenté en de nombreuses étapes. Après les étapes de spécifications et de développements lancées en 2011, et la résolution de nombreuses difficultés techniques, une première itération a été mise en production en janvier 2014. Celle-ci permettra aux groupes thématiques brucellose, FCO, FQ, avortements et tuberculose de disposer d'une source de données en temps réel. Les données disponibles et le mode opératoire de l'outil seront progressivement complétés en 2014.

Le programme de travail de la Plateforme portait initialement sur neuf thématiques sanitaires : la tuberculose bovine (T1), la tuberculose bovine dans la faune sauvage (Sylvatub) (T2), les avortements des ruminants (T3), les virus influenza chez le porc (T4), les pestes aviaires (T5), les troubles des abeilles (T6), la fièvre catarrhale ovine (T7), la mortalité des mollusques (T8) et la maladie de Schmallenberg (T9). **En 2013, trois thématiques ont été ajoutées : la surveillance de la faune sauvage (T10), l'observatoire de la mortalité des animaux de rente, OMAR (T11), la veille sanitaire internationale (T12), ainsi que la surveillance de la peste porcine africaine, qui n'a pas été constituée en thématique pérenne à ce stade, mais qui a fait l'objet d'activités dans le cadre de la Plateforme ESA. Les travaux relatifs au fonctionnement des groupes sont**

disponibles sur le CdR-ESA ([www.plateforme-esa.fr](http://www.plateforme-esa.fr)) en fonction du profil d'utilisateur de l'internaute.

T1 : Le travail du groupe de suivi sur la **tuberculose bovine** a débuté quelque temps avant la formalisation de la Plateforme ESA, par l'évaluation du dispositif par la méthode Oasis. Un groupe de suivi et un comité de pilotage ont permis le suivi collégial de l'organisation du dispositif. L'absence d'animateur dédié à plein temps a été en partie compensée par l'investissement d'un réseau de trois coordonnateurs interrégionaux également investis dans le suivi national du dispositif. Le groupe de suivi a travaillé au développement d'indicateurs et à l'informatisation des données. **Ces deux derniers points n'ont pas abouti en 2013 en raison du retard pris dans la mise en place du CSD-ESA.** Des bilans annuels de la situation sanitaire ont été produits et sont disponibles pour les années 2010, 2011 et 2012. **Le groupe a contribué à la définition et au déploiement en 2013 d'un protocole expérimental national de surveillance faisant recours à l'interféron Gamma, à la rénovation du protocole d'enquête épidémiologique dans les foyers, en lien avec des travaux de l'Anses, et à la révision du protocole de surveillance des troupeaux en assainissement par abattage partiel.**

T2 : La thématique tuberculose bovine est complétée par la thématique **Sylvatub**, dédiée à la surveillance de la tuberculose dans la faune sauvage. Cette thématique a bénéficié d'un animateur à plein temps. Un groupe de suivi et un comité de pilotage ont permis le suivi collégial de l'organisation du dispositif. La présence d'un animateur à plein temps a permis un niveau d'animation et de production soutenu, et une assistance régulière aux différentes sollicitations techniques des opérateurs de terrain. La boîte à outils développée pour les opérateurs de terrain a été complétée et contient tous les éléments de description du dispositif, les modèles de documents en vigueur et les présentations faites lors des réunions d'animation départementales ou régionales. **Des indicateurs de fonctionnement ont été définis mais n'ont pas encore été calculés.** Des rapports sanitaires intermédiaires et des rapports annuels ont été réalisés et mis à disposition des différents partenaires, notamment sous forme d'une newsletter.

T3 : La thématique **avortements chez les ruminants** a été organisée en trois groupes de suivi dédiés à trois axes thématiques :

i) la surveillance syndromique des avortements a bénéficié des travaux conduits par l'Anses Lyon dans le cadre d'une thèse d'université. **Des travaux ont été engagés sur la recherche des facteurs influençant la participation des éleveurs et des vétérinaires au dispositif de déclaration d'avortements, l'évaluation de la qualité et de la circulation des données de déclaration, l'élaboration d'indicateurs de fonctionnement, l'analyse des résultats de la surveillance, la formation et l'information des acteurs de terrain, et enfin à la préparation d'une Visite sanitaire bovine dédiée aux avortements, engagée en 2014.**

ii) la surveillance de la fièvre Q fait l'objet d'un programme pilote de surveillance événementielle des avortements, avec mise en œuvre d'analyses de laboratoire pour la fièvre Q dans dix départements. Ce dispositif lancé en septembre 2012 a fait l'objet d'adaptations et d'un bilan à un an. **Le dispositif est complété par une étude sérologique lancée fin 2013.**

iii) la surveillance de la brucellose, compte tenu du retard de publication de l'arrêté modifiant les conditions de surveillance chez les petits ruminants, a principalement porté sur une participation du groupe au suivi des investigations épidémiologiques et à la surveillance renforcée suite au foyer détecté en 2012 dans le massif du Bargy, en Haute-Savoie.

T4 : Le réseau Résavip, portant sur la surveillance événementielle des **virus influenza chez le porc**, a l'originalité d'être un dispositif régionalisé, qui ne s'appuie pas sur une réglementation. Le groupe de suivi a travaillé sur un suivi de la mise en place du dispositif, notamment à l'aide d'une enquête réalisée auprès des acteurs de terrain et du niveau national, et sur un bilan national. **L'arrivée d'un animateur dédié a facilité la finalisation du premier bilan en 2013, et l'identification de mesures d'adaptation qui restent à mettre en œuvre, notamment en termes de suivi de la répartition des échantillons et d'évolution vers une surveillance basée sur le risque.**

T5 : La thématique **pestes aviaires** s'est pour l'instant limitée à une évaluation approfondie du dispositif par l'outil Oasis, assortie de propositions d'amélioration. **Les résultats de cette évaluation ont été restitués au groupe de suivi en décembre 2013. La mise en œuvre des recommandations commencera progressivement à partir du second semestre 2014.**

T6 : Les **troubles des abeilles** ont fait l'objet d'une forte implication de la Plateforme ESA pour la conception et la mise en place d'un réseau pilote de surveillance dans six départements, dans le cadre d'un programme européen. Des formations ont eu lieu dans les départements pilotes à destination des agents sanitaires responsables de la surveillance. Une base de données a été développée et valorisée dans le cadre du programme européen ; des bilans de surveillance ont été publiés et sont disponibles dans le CdR-ESA. Le protocole a été adapté pour prendre en compte la recherche de xénobiotiques. Par ailleurs le groupe a accompagné la définition de programme de surveillance et de contrôle de varroa.

T7 : Les travaux sur la **fièvre catarrhale ovine (FCO)** ont repris fin 2012, après une pause liée à l'émergence de maladie de Schmallenberg, pour définir un programme de surveillance en adéquation avec le nouveau statut indemne de la France continentale et les spécifications européennes en matière de surveillance, avec un volet de surveillance programmée et un renforcement de la surveillance événementielle. **Le groupe était en cours de proposition d'un protocole de surveillance programmée en Corse, dans un objectif de reconnaissance officielle**

**du statut indemne de l'île lorsque une vague d'infections par le sérotype 1 a été confirmée, ce qui a conduit à adapter la surveillance et la gestion des données pour suivre cette épizootie en 2013 en Corse, et produire un premier bilan sanitaire.**

T8 : Le travail autour de la thématique de la **mortalité des mollusques** a d'abord consisté en une évaluation approfondie du dispositif de surveillance REPAMO par l'outil Oasis. Les données relatives à une enquête sur la hausse des mortalités chez les huîtres creuses adultes ont également été analysées. Des travaux sur la restructuration de la surveillance sanitaire ont été engagés sous l'impulsion du comité de pilotage mis en place, mais les objectifs doivent être davantage travaillés compte tenu de la complexité de la situation.

T9 : Lors de l'émergence de la **maladie de Schmallenberg** en Europe fin 2011, maladie jusqu'alors inconnue, les partenaires de la Plateforme ESA ont défini en urgence un dispositif de surveillance. Ce dispositif a été mis en place très rapidement, malgré l'absence de cadre réglementaire précis et d'outils spécifiques, et a évolué au cours de l'année 2012 en fonction de la situation épidémiologique. Il a permis de suivre l'incidence des cas congénitaux chez les bovins et chez les petits ruminants, issus de la contamination des mères lors de l'été 2011, puis l'apparition des cas congénitaux liés aux infections de 2012. Le dispositif de surveillance des formes congénitales a été adapté, sa responsabilité transférée de l'Etat à GDS France, ce qui a permis de prolonger le suivi en 2013. Des études complémentaires ont été mises en œuvre : la description des signes cliniques lors d'infection aiguë a été réalisée sur la base d'une étude de cas pour permettre d'orienter le diagnostic vétérinaire ; une étude d'impact dans plus de 1 000 élevages de ruminants, permettant par ailleurs de préparer le plan d'indemnisation des élevages les plus touchés, des enquêtes sérologiques permettant de préciser la situation épidémiologique des élevages en fonction de la région et des filières de ruminants. Un suivi de la situation sanitaire internationale a également été assuré. De nombreuses productions, dont plusieurs articles scientifiques, sont disponibles. Un film documentaire retrace également le rôle qu'a joué la Plateforme ESA dans le suivi de cette émergence et illustre le fonctionnement pratique de la Plateforme ESA et l'implication des différents acteurs. **Les initiatives menées sur cette thématique et les nombreuses données produites et publiées ont contribué à favoriser les échanges, comme par exemple avec les autorités russes pour l'ouverture de marchés bovins.**

T10. **Avec l'association de l'ONCFS et de la FNC à la Plateforme ESA, un groupe spécifique sur la méthodologie de surveillance de la faune sauvage a été mis en place en 2013. Le groupe a engagé un inventaire des actions de surveillance de la faune sauvage au cours des dix dernières années, a mis au point un outil d'aide à la décision pour évaluer la pertinence de surveiller le volet faune sauvage d'un danger sanitaire donné (infectieux ou contaminant). L'élaboration de lignes directrices pour la surveillance des maladies de la faune sauvage était au programme mais n'a pas pu commencer en 2013.**

**T11. Suite aux travaux de recherche mené par l'Anses et l'Inra sur la pertinence et la faisabilité d'un observatoire de la mortalité des ruminants, OMAR, un groupe de suivi spécifique de la Plateforme ESA a été constitué afin de poursuivre la mise en place de ce dispositif de surveillance syndromique. Le groupe anime une réflexion sur la définition des objectifs avec une implication forte des partenaires du projet au plan local. Un ensemble de documents modèles ont été définis pour décrire la mortalité à différentes échelles et lancer un pilote auprès de six départements. Ce pilote permettra de recenser les usages du système proposé par les différents acteurs départementaux.**

**T12. Avec l'association du Cirad à la Plateforme ESA, un groupe spécifique sur la veille internationale a été mis en place en 2013. Ce groupe élabore une méthodologie de valorisation des informations issues de différentes sources informelles et formelles à partir de sept maladies exemples (peste porcine africaine, fièvre catarrhale ovine (à l'étranger), fièvre aphteuse, peste des petites ruminants, fièvre de West Nile, fièvre de la vallée du Rift et influenza aviaire), tout en mettant en œuvre une surveillance non spécifiques de signes sanitaires. La mobilisation de ces sources et des experts scientifiques conduit à l'élaboration de messages synthétiques de veille et d'alerte.**

Les groupes de suivi de la Plateforme ESA ont commencé à produire un certain nombre d'éléments structurants pour le fonctionnement des dispositifs de surveillance et ont contribué à leur animation, notamment via les échanges d'informations avec les acteurs de terrain et la mise en ligne d'informations dans le CdR-ESA.

**Par ailleurs, des travaux ont été conduits en 2013 pour mettre en place une étude sur la prévalence de la PPA en Corse.**

**En 2014, le programme de travail de la Plateforme ESA visera au développement des différentes actions engagées, notamment pour développer les retours d'information de situation sanitaire et d'indicateurs de fonctionnement. Le déroulement du programme sera normalement facilité par la clarification des fonctions d'animation (cellule d'animation) et la répartition des tâches au sein des groupes thématiques. Parallèlement, les travaux structurants visant à consolider la pérennité de la Plateforme ESA continueront d'être menés.**

# RAPPORT

## 1 Présentation de la Plateforme ESA

Les Etats généraux du sanitaire tenus sous l'égide du ministère de l'agriculture en 2010 ont souligné l'importance de la surveillance épidémiologique pour toute politique de prévention et de lutte contre les maladies. La surveillance doit permettre de fournir des informations et des analyses précises et fiables sur la situation et l'évolution des maladies présentes ; les connaissances qu'elle produit sont nécessaires pour la gestion du risque et pour l'évaluation du risque.

Suite à ce constat, la Plateforme ESA a été créée en octobre 2011 pour s'assurer de l'adéquation entre les risques liés aux agents pathogènes qui menacent le territoire et les dispositifs mis en place pour les surveiller.

Elle est définie par une convention cadre entre six membres titulaires : la Direction générale de l'alimentation (DGAI), l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses), la Société nationale des groupements techniques vétérinaires (SNGTV), GDS France, Coop de France et l'Association française des directeurs et cadres des laboratoires vétérinaires publics d'analyses (Adilva). Fin 2012, la Fédération nationale des chasseurs (FNC) et l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) ont rejoint la Plateforme ESA en qualité de membres associés, autour des problématiques de surveillance de la faune sauvage et participent à plusieurs autres groupes impliquant des aspects faune sauvage. **En 2013, le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad) a rejoint les membres associés de la Plateforme ESA sur la thématique de la veille sanitaire internationale et participe à d'autres groupes en qualité d'expert.**

L'objectif premier de la Plateforme ESA est de faciliter la coordination, la déclinaison opérationnelle et le suivi des politiques de surveillance en santé animale, adoptées et mises en œuvre par ses membres. En complément de cette mission, la Plateforme ESA peut identifier, proposer et le cas échéant coordonner des investigations épidémiologiques à mener à l'échelon local ou national en réponse à des évolutions particulières de situations épidémiologiques. La Plateforme ESA joue un rôle moteur dans la mise en œuvre du retour d'information vers les différents acteurs des dispositifs de surveillance.

Le pilotage de la Plateforme ESA est assuré par le Comité national d'épidémiosurveillance en santé animale (Cnesa) composé de représentants des membres titulaires et des membres

associés, et présidé par la DGAI. Il propose les orientations stratégiques et assure le suivi de l'activité de la Plateforme ESA.

La Plateforme ESA a démontré à l'occasion de cette première année de fonctionnement qu'elle constituait un outil opérationnel, qui a sa place dans le dispositif sanitaire français, dont elle renforce la fluidité et la réactivité.

## 2 Vie de la Plateforme ESA

### 2.1 Le Cnesa

Le Cnesa s'est réuni dix fois entre octobre 2011 et décembre 2013. Il se réunit de manière régulière trois fois par an et autant que de besoin en fonction de l'actualité sanitaire. Deux Cnesa exceptionnels ont été réunis en juillet puis en septembre 2013, autour de la mission relative à l'avenir de la Plateforme ESA. Les réunions du Cnesa sont alternativement accueillies par les différents membres titulaires ou associés.



Le Cnesa a également été sollicité pour se prononcer par voie télématique dans l'intervalle de ces assemblées. Il a notamment validé dans ce cadre la mise en place en urgence d'un dispositif de surveillance de la maladie de Schmallenberg, lorsque celle-ci a émergé en Europe fin 2011 ou la mise en place d'une étude relative à la peste porcine africaine (PPA) en 2013.

Le Cnesa a défini progressivement les règles de fonctionnement de la Plateforme ESA et a adopté un règlement intérieur. Il a validé le programme de travail et ses évolutions, a approuvé des documents de communication de la Plateforme ESA. Le fonctionnement de la Plateforme ESA repose sur l'obtention de consensus. L'unique point d'achoppement a été l'absence de consensus pour doter la Plateforme ESA d'une identité visuelle (logo et charte graphique). Le Cnesa a décidé l'inclusion des trois membres associés : le Cirad, la FNC et l'ONCFS.

Le Cnesa a également été l'occasion de présenter l'avancement des différentes thématiques et les principales réalisations de l'Equipe opérationnelle et l'organisation des évènements de la Plateforme ESA tel que la réunion annuelle. A la demande de ses membres, les échanges ont été placés à un niveau plus stratégique et moins technique.

Tous les comptes rendus des différents Cnesa, les présentations qui ont été faites à ces occasions, la convention cadre, la convention modèle pour les membres associés, la convention d'accueil, le règlement intérieur de la Plateforme et les différents documents et procédures adoptés par le Cnesa sont disponibles dans le [CdR-ESA](#) pour les membres enregistrés (accès connecté).

## 2.2 Rencontres annuelles

En **avril 2012**, une matinée technique s'est tenue à l'Anses de Maisons-Alfort afin de présenter la Plateforme ESA aux participants des groupes thématiques et aux principaux acteurs de la surveillance épidémiologique en santé animale en France, qui ne seraient pas directement impliqués dans le fonctionnement de la Plateforme ESA ou d'un de ses groupes. Au total, plus de quarante personnes étaient présentes. La réunion a été l'occasion de mettre en évidence l'utilité de ce type d'échanges. Toutes les [présentations](#) de la journée du 4 avril 2012 sont disponibles dans le CdR-ESA.



En **avril 2013**, une nouvelle journée annuelle a été organisée afin de mettre en partage le fonctionnement de la Plateforme ESA, l'activité des différents groupes de suivi thématiques ou méthodologiques, et d'échanger sur les perspectives à venir. Cette [journée](#) a permis de réunir environ 60 personnes participant directement au Cnesa ou aux groupes de suivi de la Plateforme ESA, ou affiliées à des organismes intéressés par les activités de la Plateforme ESA. L'[enquête de satisfaction](#) organisée au sujet de cette réunion a permis de montrer qu'elle avait répondu à l'attente des participants. Toutes les [présentations](#) de la journée du 5 avril 2013 sont disponibles dans le CdR-ESA.

## 2.3 Communications de la Plateforme

La Plateforme a été présentée officiellement à plusieurs reprises à de nombreux acteurs et dans différents cadres :

- Séminaire Atemax des équarrisseurs (07/11/2011),
- Journées annuelles de l'Adilva (13/11/2011),
- Réunion de la commission politique sanitaire publique de GDS France (01/12/2011),
- Comité d'orientation thématique de l'Anses (16/05/2012),
- Assemblée générale de l'Association française des directeurs et cadres des laboratoires vétérinaires publics d'analyses (28/06/2012),

- Conseil général l'agriculture, de l'alimentation et des espaces ruraux à Paris (02/07/2012),
- Assemblée générale de l'organisme sanitaire porcin de l'Union des Groupements de Producteurs de Viande de Bretagne (05/07/2012),
- Office national de la chasse et de la faune sauvage et Fédération nationale des chasseurs (06/07/2012),
- Séminaire de la santé et de la protection animale de la DGAI à Orléans (20/09/2012),
- Sommet de l'Elevage à Cournon d'Auvergne, célébration du premier anniversaire de la Plateforme ESA (03/10/2012),
- **Délégation tunisienne dans le cadre d'un accord de jumelage entre la France et la Tunisie (10/01/2013),**
- **Conseil général l'agriculture, de l'alimentation et des espaces ruraux à Paris (10/04/2013),**
- **Membres de CovetLab (Club V) réunissant Anses, CVI (Pays-Bas), DTU (Danemark), SVA (Suède) et AHVLA (Royaume-Uni)(14/06/2014),**
- **CES Santé animale au siège de l'Anses à Maisons-Alfort (18/09/2013).**

Ces différentes présentations sont disponibles [sur le CdR-ESA](#) (accès connecté).

## 2.4 Retour d'expérience

Après un an de fonctionnement de la Plateforme ESA, un retour d'expérience a été organisé au cours de l'automne 2012, afin de mener une analyse participative de son fonctionnement et de son organisation, dans le but de capitaliser les points forts et d'ajuster les points apparaissant à améliorer.

Les principaux axes d'amélioration organisationnels identifiés ont porté sur la nécessité de clarifier la composition et les termes de références de l'équipe de coordination et de l'équipe opérationnelle, et sur le besoin de renforcer l'animation de l'équipe opérationnelle. Par ailleurs, pour répondre au besoin de consolidation de l'animation des dispositifs de surveillance, des cellules d'animation pourront être créées, qui constitueront des sous-entités de certains groupes de suivi.

Le [retour d'expérience](#) s'est révélé être un processus bénéfique pour faire évoluer la Plateforme ESA au fil du développement de ses activités ; ses collaborateurs sont encouragés à le poursuivre en échangeant de façon continue avec l'équipe de coordination.

## 2.5 Equipe opérationnelle

Suivant les recommandations du retour d'expérience, l'équipe opérationnelle s'est réunie pour la première fois le 18 février 2013 puis à trois autres reprises dans le courant de l'année (26/03/2013, 28/06/2013 et 04/12/2013). Les documents relatifs à ces réunions sont disponibles sur le [CdR-ESA](#) en accès restreint (authentification requise).

Les réunions de l'équipe opérationnelle ont permis d'accroître le niveau d'harmonisation entre les groupes et le lien entre les orientations du Cnesa et les groupes thématiques. Les sujets abordés en réunion ont porté pour l'essentiel sur la notion d'animation de groupe et de répartition des tâches, l'utilisation du CdR-ESA, le développement des indicateurs de fonctionnement et des indicateurs sanitaires, la présentation des bilans sanitaires, le périmètre des groupes de travail, la préparation du programme de travail annuel.

## 2.6 Mission sur l'avenir de la Plateforme ESA

En mai 2013, le DGAI a mandaté Didier Calavas, en qualité de coordonnateur, pour animer une réflexion sur l'avenir de la Plateforme ESA, en lien avec ses membres. La mission formellement initiée le 24 juin 2013 a rassemblé une équipe projet composée de Didier Calavas, coordonnateur de la Plateforme ESA, Morgane Dominguez, Pascal Hendrikx (Anses), Alexandre Fediaevsky, Clara Marcé (DGAI) et Xavier Gouraud (SNGTV). Un document d'analyse et de premières propositions a été débattu lors du Cnesa exceptionnel du 2 juillet 2013, ce qui a permis de cadrer les points à développer et de valider la démarche. Pendant l'été, des rencontres avec les différents membres ont été organisées, ainsi qu'avec des personnalités extérieures notamment le service des affaires juridiques du ministère de l'agriculture et le directeur scientifique de l'InVS. Le résultat de ce travail a été présenté lors du Cnesa exceptionnel des 16 et 17 septembre 2013 qui a permis d'approfondir la réflexion collective sur les orientations possibles. Après une phase d'amendement, un rapport a été adopté lors du Cnesa du 15 octobre 2013 et les différents membres ont été invités à proposer des contributions, qui ont été reçues sous forme de contributions individuelles ou conjointes. Les résultats de la mission, les contributions et le positionnement du ministère de l'agriculture ont fait l'objet d'un débat lors de la réunion de la section santé animale du comité national d'orientation des politiques sanitaires animales et végétales (CNOPSAV) du [12 décembre 2013](#) puis lors du CNOPSAV plénier du 22 janvier 2014.

Il ressort de ces présentations les éléments suivants, issus des comptes rendus des CNOPSAV : « *La Plateforme ESA est une réussite sur le plan opérationnel. Elle a permis de bien faire émerger la place de la surveillance en tant qu'activité à part entière au bénéfice de la gestion et de l'évaluation. Son positionnement vis-à-vis de la recherche et de la référence s'est également précisé. Toutefois l'organisation actuelle atteint ses limites en matière de possibilités de contractualisation, d'extension du périmètre d'activité, de consolidation des moyens humains et financiers. Des scénarios pour une structuration ont été évoqués par exemple la constitution d'un groupement d'intérêt public ou GIP, en veillant à conserver le caractère opérationnel et à ne pas ajouter trop de lourdeur administrative. Deux projets importants nécessiteront une expertise à moyen terme : l'articulation entre la Plateforme ESA et les réseaux prévus à l'article L 201-10 du CRPM, et l'élaboration d'un modèle économique de la surveillance (veillant*

*à ne pas faire peser sur les seules exploitations surveillées le coût de cette surveillance). »*

*Le ministère de l'agriculture s'est positionné en ces termes : « La plateforme, dans la lignée des Etats généraux du sanitaire de 2010, répond à la nécessité de créer de nouveaux outils généralistes (dangers de cat I et II) face à de nouveaux phénomènes (maladies vectorielles par exemple), dans une démarche partenariale (public/privé), productrice de confiance entre Etat et opérateurs, y compris à terme avec de nouveaux acteurs (faune sauvage, apiculture, conchyliculture). La plateforme n'a pas vocation à produire des données mais à intervenir sur des données collectées. La DGAL est favorable à une gouvernance partagée et équilibrée (Etat/opérateurs). La recherche d'un modèle économique de la surveillance doit viser une mutualisation des moyens (le niveau de mutualisation maximal étant le réseau au sens du L 201-10 du CRPM) en interrogeant le risque d'une perte de capacité de réaction en alerte si le niveau de surveillance est trop faible, et en prenant en compte les nouvelles opportunités (nouveaux financements UE). L'articulation entre la plateforme et les futurs réseaux d'épidémiosurveillance (qui seraient créés au niveau national et par filière) se ferait entre les têtes de chaque réseau et des correspondants au niveau de la tête de la plateforme. Les années 2014 et 2015 seront deux années de transition (priorisation sur les travaux, formalisation de répartition des rôles et de critères d'adhésion) sur un modèle d'organisation inchangé (modèles ESA 1 et 1.1.). La formalisation d'une entité juridique est envisagée à partir de janvier 2016 (modèle ESA 2.0). Une mission du CGAAER sera commandée pour accompagner le CNESA dans la consolidation des premières pistes établies par le travail de la mission de D. Calavas et explorer les solutions juridiques et économiques les plus porteuses, ainsi que le périmètre (place du domaine végétal). La lettre de mission sera soumise au CNOPSAV santé animale. Les résultats seront débattus en CNOPSAV plénier pour faire le lien entre domaines animal et végétal. L'INRA pourrait être sollicité pour conduire une étude coût/bénéfice sur l'avantage que procure un financement en prévention et la surveillance par rapport au financement de la lutte. »*

Par ailleurs, une mission a été confiée fin 2013 par la direction de l'Anses à P. Hendriks et D Calavas pour la préfiguration d'un pôle de surveillance au sein de l'Anses, afin de donner une meilleure lisibilité de l'implication de l'Agence, et de ces unités et entités, dans le domaine la surveillance en santé animale, en santé végétale et en sécurité sanitaire des aliments.

### **3 Mise en place et développement d'outils**

#### **3.1 Le Centre de ressources : CdR-ESA**

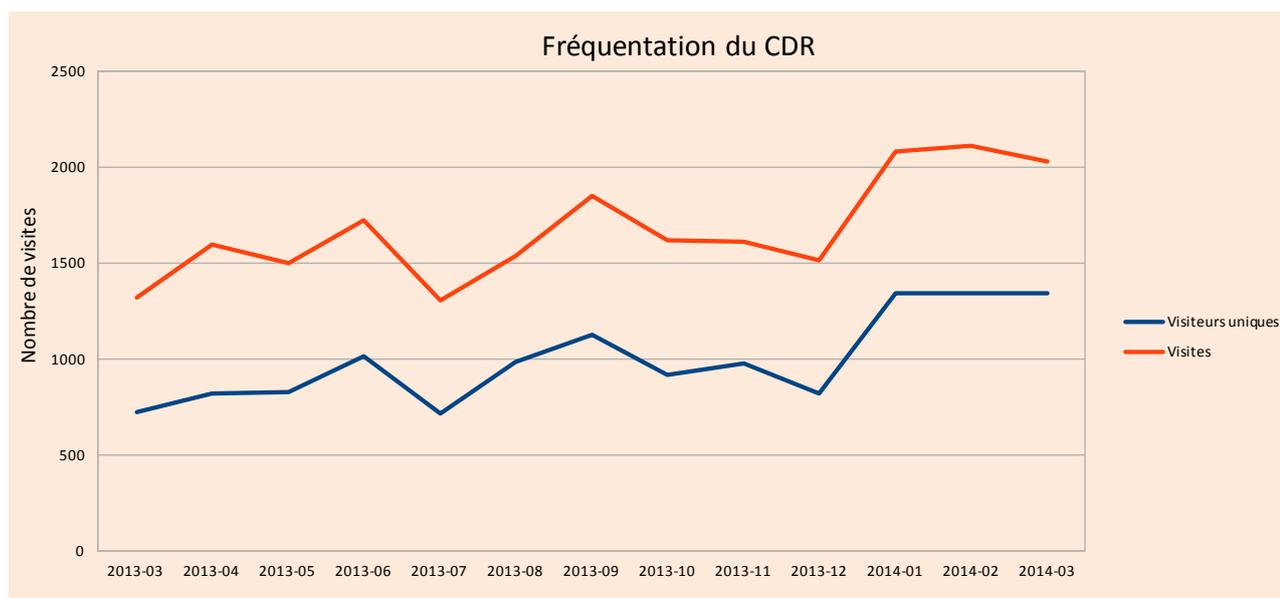
La thématique CdR-ESA a été incluse au programme de travail lors du Cnesa du 20 octobre 2011.

Une partie des activités de la Plateforme ESA se fonde sur la diffusion et le partage d'informations sur le fonctionnement et les résultats des dispositifs de surveillance en santé animale. Une partie de ces informations est destinée à un large public et une partie est réservée aux membres de la Plateforme et aux groupes de suivi qui mettent en œuvre les thématiques prioritaires.

Afin de répondre à ces objectifs de communication, de partage d'information et de travail collaboratif, un site Internet a été développé sous forme de « Centre de ressources sur l'épidémiosurveillance en santé animale (CdR-ESA) », qui permet la diffusion d'informations sur les activités conduites dans le cadre de la Plateforme ESA à un large public et réserve un espace privé (extranet) de partage d'informations et de travail collaboratif entre les acteurs de la Plateforme (membres titulaires et associés, et groupes de suivi).

L'année 2012 a été consacrée à la poursuite du développement du prototype de Centre de ressources mis en place en 2011 en assurant, d'une part, l'alimentation du site avec les informations en relation avec les activités de la Plateforme ESA et, d'autre part, en développant des fonctionnalités permettant au site de remplir ses fonctions d'échange et de travail collaboratif pour la Plateforme ESA. Développé à l'aide d'un gestionnaire de contenu (Joomla), le CdR-ESA permet la contribution directe des acteurs de la Plateforme. **Conformément aux conclusions du retour d'expérience, en 2013 des modifications de l'ergonomie et une réorganisation de l'arborescence ont été opérées. La mise en place d'un comité éditorial, en lien avec l'équipe opérationnelle et la vigilance du coordonnateur ont contribué à la mise à jour régulière du site.**

Le site contient actuellement environ 250 articles et plus de 800 documents en ligne accessibles en fonction de l'appartenance des quelques 340 utilisateurs parmi les 35 différents groupes d'utilisateurs. Ces chiffres sont révélateurs du foisonnement d'informations disponibles et de la nécessité de bien les organiser.



Après un pic d'activité lié à l'émergence de la maladie de Schmallenberg, la consultation du site s'est stabilisée depuis plus d'un an, avec une moyenne d'environ 100 visites par jour et des temps de connexion laissant supposer que les visiteurs prennent effectivement connaissance des informations disponibles.

### **3.2 Le Centre de service des données : CSD-ESA**

La thématique CSD-ESA a été incluse au programme de travail lors du Cnesa du 20 octobre 2011.

Le Centre de service de données pour l'épidémiologie en santé animale (CSD-ESA) est un dispositif de type infocentre, qui doit permettre de consulter rapidement et d'extraire les informations relatives aux populations animales faisant l'objet d'une surveillance sanitaire et les données relatives à cette surveillance, afin d'en améliorer le pilotage notamment pour permettre une appréciation du fonctionnement des activités de surveillance, un suivi de la situation sanitaire et faciliter les analyses plus fines des résultats de ces activités en vue de leur évaluation.

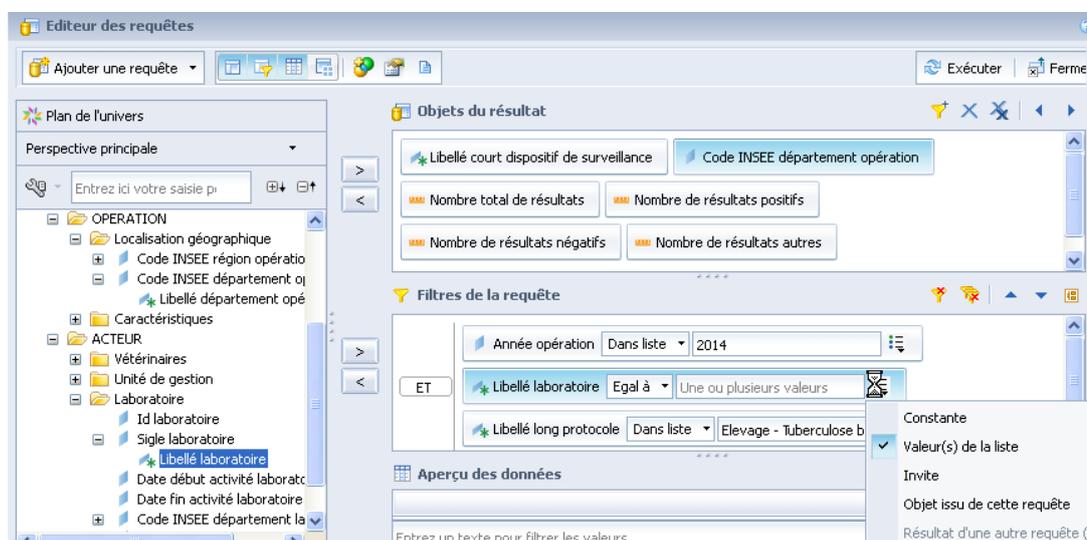
Pour cela, il est attendu que cet outil soit en mesure de rassembler des données provenant de différents systèmes d'informations (SI). Les fonctionnalités attendues sont de permettre la consultation et l'extraction de données agrégées ou non, et l'édition de rapports préformatés.

Le périmètre des données se limitera d'abord aux SI du ministère de l'agriculture et à des services de consultation et d'extraction des données, manuels ou par flux intergiciels. Puis des fonctions plus avancées de calcul d'indicateurs et de productions graphiques ou cartographiques seront attendues.

La première étape du projet, qui a commencé lors du second semestre 2011, était la conception globale du dispositif et l'expression des besoins des utilisateurs, qui a abouti à la définition des [spécifications fonctionnelles générales](#) validées en juin 2012. Les données devront être réparties en huit groupes thématiques (magasins) permettant d'optimiser l'exploration des données compte tenu de leurs fortes volumétries.

Réalisations et résultats	Domaine Réalisation
Troupeaux, vétérinaires et statuts sanitaires	Domaine Élevage et effectifs
	Domaine Statuts Sanitaires
	Domaine Vétérinaires
Opérations prévisionnelles	Domaine Opérations Prévisionnelles
Suivi de la planification	Domaine Suivi de la programmation
Suspensions et Liens Épidémiologiques	Domaine Liens Épidémiologiques
	Domaine Suivi des Suspensions

Le développement du CSD-ESA a été lancé depuis juin 2012. Le projet est entièrement financé par le ministère. Il est effectué sous la supervision des équipes du Cerit du Secrétariat général du ministère de l'agriculture, avec une conduite en mode projet très normée. La livraison du projet est séquentielle, sous forme d'itérations. Des changements dans les demandes d'ordre de production des lots, la complexité du projet et des modifications de personnel ont entraîné un retard de plus de douze mois par rapport au calendrier initial et une augmentation de la charge de travail correspondante. En janvier 2014, la première itération a été mise en production, elle concerne les résultats d'analyses relatives aux maladies suivantes : la brucellose des ruminants, la fièvre Q, la FCO, la tuberculose bovine et la leucose bovine enzootique.



Parallèlement à ces travaux, un cadre conventionnel liant les fournisseurs de données, les utilisateurs et le gestionnaire de la base a été proposé aux membres du Cnesa et doit être adopté en 2014. La matrice d'habilitation, les conditions de production des rapports et de consultation des données au sein des groupes thématiques ont été définies courant 2013. Des formations ont été organisées en 2013 à destination des membres impliqués dans la phase de test de l'application à savoir l'Anses, la DGAI, GDS

France et l'Adilva. De nouvelles formations sont prévues pour 2014 pour accompagner la phase de déploiement de l'outil.

### **3.3 La méthode OASIS et les indicateurs**

La qualité de l'information épidémiologique produite par un dispositif de surveillance est étroitement dépendante de la qualité de son fonctionnement. L'objectif prioritaire de l'évaluation d'un dispositif de surveillance est donc de vérifier la qualité de son fonctionnement et, le cas échéant, de permettre son amélioration.

Il existe deux modalités complémentaires pour évaluer un dispositif de surveillance : l'une interne qui consiste à développer et suivre un système d'indicateurs de fonctionnement, l'autre externe par la réalisation d'un audit.

Ces deux modalités d'évaluation ont fait l'objet de développements méthodologiques qui seront finalisés dans le cadre des travaux de la Plateforme, de manière à pouvoir les appliquer de manière standardisée à l'ensemble des dispositifs couverts par la Plateforme.

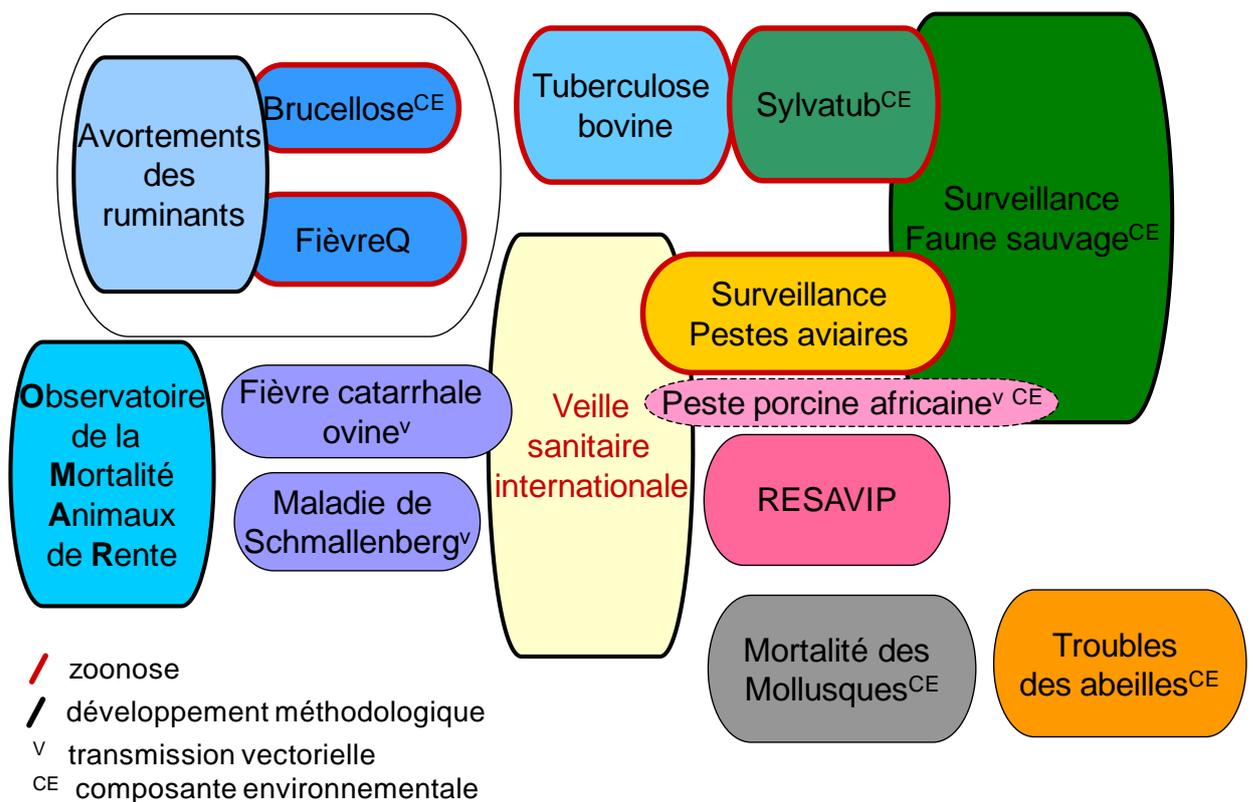
La méthode d'audit Oasis a été développée précédemment à la mise en place officielle de la Plateforme ESA et sa procédure de réalisation a été développée sur l'exemple de la tuberculose en Bourgogne. Depuis, trois évaluations Oasis ont été menées dans le cadre de la Plateforme ESA et portaient sur la [tuberculose bovine](#), la [mortalité des mollusques](#) et les [pestes aviaires](#).

**La mise en application d'une procédure d'évaluation allégée, « Oasis flash », prévue pour 2013 a été reportée en 2014.**

**La réflexion générique sur les tableaux de bord d'indicateurs sanitaires et de fonctionnement des dispositifs a servi à la déclinaison des indicateurs en matière de tuberculose et serviront à l'élaboration de tableaux simplifiés en 2014.**

## **4 Bilan des thématiques sanitaires**

Le programme d'activités est présenté sous la forme de fiches action qui peuvent être consultées dans le CdR-ESA, thématique par thématique, une fiche synoptique présentant les réalisations 2013 pour chaque thématique est reportée en [annexe 2](#).



Les thématiques traitées couvrent sont : la tuberculose bovine (T1), la tuberculose bovine dans la faune sauvage (Sylvatub) (T2), les avortements des ruminants (T3), les virus influenza chez le porc (T4), les pestes aviaires (T5), les troubles des abeilles (T6), la fièvre catarrhale ovine (FCO) (T7), la mortalité des mollusques (T8) et la maladie de Schmallenberg (T9), l'observatoire de la mortalité des animaux de rente (OMAR) (T10), la surveillance de la faune sauvage (T11), la veille sanitaire internationale (T12) et la peste porcine africaine (T13). Ces deux dernières thématiques n'ont commencé qu'en fin d'année 2013 et le bilan n'est pas repris sous forme de fiche.

## 5 Moyens mis à disposition de la Plateforme ESA

### 5.1 Moyens financiers

La DGAI a engagé des conventions financières avec les différents membres titulaires pour subventionner leur participation aux activités de la Plateforme ESA. Des subventions annuelles de 40 000 euros ont été attribuées et renouvelées respectivement à l'Adilva, à GDS France, à Coop de France (qui n'en a pas bénéficié la première année) et à la SNGTV pour participer au recrutement d'un agent permanent ou contribuer à la participation de personnes ressources.

Deux types de subventions ont été allouées à l'Anses. Le premier, d'un montant de 498 000 €, visait au recrutement de trois agents pour une durée de trois ans (un épidémiologiste, un informaticien et une assistante). Le second type est une convention annuelle d'un montant de 66 000€, pour le recrutement d'un agent pour l'animation du dispositif Sylvatub, renouvelée en 2013.

Par ailleurs, la DGAI a déjà engagé près de 500 000 € pour le développement et la mise en œuvre du CSD-ESA (en dehors des licences du logiciel Business-Object ND).

## **5.2 Moyens matériels**

L'Anses a mis à disposition des locaux sur le site de Maisons-Alfort dans le but d'accueillir les personnes des membres titulaires amenées à travailler de manière régulière sur les thématiques développées dans le cadre de la Plateforme ESA. Cet accueil de personnel a fait l'objet d'un conventionnement encadrant la présence régulière d'une épidémiologiste recrutée par GDS France dans les locaux dédiés à la Plateforme ESA **et depuis octobre 2013 d'un épidémiologiste recruté par Coop de France.**

## **5.3 Moyens humains**

L'investissement des différents membres se fait au travers de leur participation au Cnesa, aux groupes de travail thématiques, à l'Equipe opérationnelle ou à l'Equipe de coordination, mais également à travers la préparation de documents, l'analyse de données, etc.

**Du fait de cette diversité d'activités et d'organisations impliquées, il n'a pas été mis en place de méthode commune de décompte ou d'estimation du temps passé par chaque structure, et il est difficile de l'estimer *a posteriori*. Une typologie des activités a été proposée (annexe 3).**

Toutefois, une estimation des contributions en forces vives mises au service des travaux de la Plateforme ESA est proposée dans le tableau ci-dessous. La distribution d'un total de 12,35 ETP illustre la diversité des parties prenantes rassemblées au sein de la Plateforme ESA. A terme, il serait intéressant de pouvoir comparer ce volume d'ETP à celui dédié à la mise en œuvre des dispositifs de surveillance correspondant au champ de la Plateforme ESA.

MEMBRE	ETP
Adilva	0,35
Anses	5,40
Cirad	0,30
Coop DE France	0,50
DGAI	2,50
FNC	0,20
GDS France	1,80
ONCFS	0,30
SNGTV	1

## 6 Productions de la Plateforme ESA

*En gris les éléments listés dans le précédent rapport relatif à la période octobre 2011-décembre 2012*

### T1 – TUBERCULOSE BOVINE

Courcoul, A., Moutou, F., Vialard, J., 2013, Tuberculose bovine : investigations épidémiologiques au sein de troupeaux bovins infectés à plusieurs reprises. Bull. Epid. Santé Anim. Alim. 56, 10-14.

Fediaevsky, A., Courcoul, A., Boschiroli, M.L., Réveillaud, E., 2013, Tuberculose bovine en France en 2012 : des signaux favorables mais une situation toujours complexe dans certaines zones. Bull. Epid. Santé Anim. Alim., 59, 4-10.

Calavas, D., Hendriks, P., Gorecki, S., Courcoul, A., Chevalier, F., Fediaevsky, A., 2012. Rapport d'évaluation : évaluation technique du dispositif de surveillance de la tuberculose bovine en France. Plateforme ESA, Rapport technique, 33 p.

Courcou, A., Moutou, F., Vialard, J., 2012. Rapport d'expertise sur la tuberculose bovine en Côte d'Or et en Dordogne, Rapport technique, 32 p.

Fediaesvsky, A., Bénet, J.-J., Boschioli, M.L., Rivière, J., Hars, J., 2012, La tuberculose bovine en France en 2011, poursuite de la réduction du nombre de foyers. Bull. Epid. Santé Anim. Alim. 54 - Spécial MRE, 4-12.

Fediaesvsky, A., Hars, J., Bénet, J.-J., Boschioli, M.L., 2011, La tuberculose bovine en France en 2010, surveillance et détection accrues. Bull. Epid. Santé Anim. Alim. 46 - Spécial MRC, 3-9.

Fediaevky, A., 2012. L'apport de la Plateforme ESA pour la thématique tuberculose bovine : approche globale du dispositif, développement d'indicateurs, analyse de la situation sanitaire. Communication orale congrès international, Sommet de l'Elevage, Cournon, 02/10/2012.

Gorecki, S., Calavas, D., Fediaesvsky, A., Hendriks, P., Chevalier, F., 2012, Evaluation du dispositif national de surveillance épidémiologique de la tuberculose bovine en France à l'aide de la méthode Oasis. Bull. Epid. Santé Anim. Alim. 51, 9-12.

Hendriks, P., Fediaesvsky, A., Gorecki, S., Chevalier, F., Calavas, D., Dufour, B., 2012. Assessment of the bovine tuberculosis surveillance system in France. Poster, 13th ISVEE Conference, Maastrich - Pays Bas, 20-24/08/2012

## **T2 – TUBERCULOSE BOVINE DANS LA FAUNE SAUVAGE**

Réveillaud, E., 2013. Bulletin Sylvatub n°1, Rapport technique, 4 p.

Richomme, C., Rivière, J., Hars, J., Boschioli, M.L., Gueneau, E., Fediaesvsky, A., Dufour, H., 2013, Tuberculose bovine : infection de sangliers dans un parc de chasse. Bull. Epid. Santé Anim. Alim., 56, 14-16.

Rivière, J., Réveillaud, E., Boschioli, M.L., Hars, J., Richomme, C., Faure, E., Hendriks, P., Fediaesvsky, A., 2013, Sylvatub : bilan d'une première année de surveillance de la tuberculose bovine dans la faune sauvage en France. Bull. Epid. Santé Anim. Alim., 57, 10-15.

Réveillaud, E., 2013, La tuberculose bovine dans la faune sauvage en France. Com orale colloque ONF « restaurer l'équilibre forêt-gibier », Velaine, France, 27 & 28 mai 2013, 20 diapositives.

Réveillaud, E., 2013, SYLVATUB : bovine tuberculosis surveillance program in wildlife in France. Com orale réunion d'échanges sur la tuberculose bovine dans la faune sauvage entre la Grande-Bretagne et la France, Dijon, France, 4 octobre 2013, 16 diapositives.

Réveillaud, E., 2013. Surveillance de la tuberculose bovine dans la faune sauvage en France : dispositif Sylvatub. Com orale réunion Sylvatub,

- Réunion régionale, Châlons-en-Champagne, France, 12 juin 2013, 18 diapositives.
- Réunion régionale, Mont-de-Marsan, France, 9 octobre 2013, 44 diapositives.
- Tulle, France, 26 avril 2013, 50 diapositives.
- Nancy, France, 27 novembre 2013, 36 diapositives.
- Agen, France, 16 décembre 2013, 58 diapositives.
- Bordeaux, France, 17 décembre 2013, 39 diapositives.
- Cahors, France, 20 décembre 2013, 60 diapositives.
- Auxerre, France, 22 octobre 2013, 56 diapositives.
- Laval, France, 25 mars 2013, 43 diapositives.
- Châlons-en-Champagne, France, 2 mai 2013, 54 diapositives.

- Périgueux, France, 18 avril 2013, 51 diapositives.
- La-Rochelle, France, 2 mai 2013, 51 diapositives.
- Angoulême, France, 26 avril 2013, 53 diapositives.
- Charleville-Mézières, France, 26 mars 2013, 51 diapositives.
- Charleville-Mézières, France, 31 juillet 2013, 28 diapositives.

Hars, J., Richomme, C., Rivière, J., Faure, E., Boschioli, M.L., 2012, Dix années de surveillance de la tuberculose bovine dans la faune sauvage française et perspectives. Bull. Epid. Santé Anim. Alim. 52, 2-6.

Richomme, C., Hars, J., Boschioli, M.L., Fediaevsky, A., Gueneau, E., Dufour, H., 2012. Evaluation de la contamination par le tuberculose bovine du gibier d'un parc de chasse dans la Marne, Rapport technique, 29 p.

Rivière, J., 2012a. Examen initial de la venaison et recherche de lésions tuberculeuses (CdR-ESA. [www.plateforme-esa.fr](http://www.plateforme-esa.fr) ).

Rivière, J., 2012b. Présentation du dispositif de surveillance de la tuberculose bovine dans la faune sauvage (CdR-ESA. [www.plateforme-esa.fr](http://www.plateforme-esa.fr) ).

Rivière, J., 2012c. Sylvatub : quelles évolutions pour la saison prochaine ? (CdR-ESA. [www.plateforme-esa.fr](http://www.plateforme-esa.fr) ).

Rivière, J., Fediaevsky, A., Hars, J., Richomme, C., Calavas, D., Hendrikx, P., 2012a, SYLVATUB : dispositif national de surveillance de la tuberculose bovine dans la faune sauvage. Bull. Epid. Santé Anim. Alim. 52, 7-8.

Rivière, J., Hars, J., Richomme, C., Fediaevsky, A., Calavas, D., Faure, E., Hendrikx, P., 2012b, La surveillance de la faune sauvage : de la théorie à la pratique avec l'exemple du réseau Sylvatub. Épidémiol. et santé anim., 61, 5-16.

Rivière, J., Hars, J., Richomme, C., Fediaevsky, A., Calavas, D., Hendrikx, P., 2012c. Bovine tuberculosis surveillance in wildlife (France). Poster, WDA, Lyon, 22/07/12.

### **T3 – MALADIES ABORTIVES CHEZ LES RUMINANTS**

Bronner, A., 2013, Les trois quarts des éleveurs de bovins ne déclareraient pas les avortements. Sem Vet N° 1527, 47.

Bronner, A., Hénaux, V., Fortané, N., Calavas, D., 2013, Identification des facteurs influençant la déclaration des avortements chez les bovins par les éleveurs et les vétérinaires. Bull. Epid. Santé Anim. Alim., 57, 5-8.

Gache, K., Sala, C., Perrin, J.-B., Rousset, E., Touratier, A., 2013, Dispositif pilote fièvre Q: présentation et bilan de fonctionnement de la surveillance des élevages de ruminants domestiques présentant des avortements répétés. Bull. Epid. Santé Anim. Alim., 58, 12-16.

Hars, J., Rautureau, S., Jaÿ, M., Game, Y., Gauthier, D., Herbaut, J.-P., Le Horgne, J.-M., Maucci, E., Pascquier, J.-J., Vaniscotte, A., Mick, V., Garin-Bastuji, B., 2013, Un foyer de brucellose chez les ongulés sauvages du massif du Bargy en Haute-Savoie. Bull. Epid. Santé Anim. Alim., 60, 2-7.

Palussière, M., Calavas, D., Bronner, A., 2013, Evaluation de la qualité des données collectées dans le cadre du dispositif de déclaration obligatoire des avortements chez les bovins en France. Bull. Epid. Santé Anim. Alim., 58, 17-20.

Rautureau, S., Dufour, B., Jaÿ, M., Garin-Bastuji, B., 2013a, Deux cas de brucellose bovine en 2012 appellent à la vigilance. Bull. Epid. Santé Anim. Alim., 59, 11-14.

Rautureau, S., Jaÿ, M., Garin-Bastuji, B., Dufour, B., 2013b, Aucun foyer de brucellose ovine et caprine détecté en France en 2012, mais une vigilance à maintenir. Bull. Epid. Santé Anim. Alim., 59, 15-18.

Bronner, A., Gay, E., Vergne, T., Hendrikx, P., Calavas, D., 2012a, Analyse du dispositif de déclaration obligatoire des avortements bovins en France sur la campagne 2010-2011 à partir de méthodes de capture-recapture unilistes. Épidémiol. et santé anim., 61, 79-94.

Bronner, A., Rautureau, S., Touratier, A., Gay, E., Calavas, D., 2012b, La surveillance de la brucellose à partir de la déclaration obligatoire des avortements bovins : quelle capacité de détection précoce ? Bull. Epid. Santé Anim. Alim. 52, 14-15.

Fediaesvky, A., Dufour, B., Garin Bastuji, B., 2011a, Maintien de la vigilance contre la brucellose bovine en France en 2010. Bull. Epid. Santé Anim. Alim. 46 - Spécial MRC, 10-14.

Fediaesvky, A., Garin Bastuji, B., Dufour, B., 2011b, Aucun foyer de brucellose ovine et caprine détecté en France en 2010. Bull. Epid. Santé Anim. Alim 46 - Spécial MRC, 32-35.

Rautureau, S., Dufour, B., Garin-Bastuji, B., 2012a, Maintenir la vigilance contre la brucellose bovine en France en 2011. Bull. Epid. Santé Anim. Alim. 54 - Spécial MRE, 13-16.

Rautureau, S., Garin-Bastuji, B., Dufour, B., 2012b, Aucun foyer de brucellose ovine et caprine détecté en France en 2011. Bull. Epid. Santé Anim. Alim. 54 - Spécial MRE, 16-19.

#### **T4 – VIRUS INFLUENZA PORCINS**

Simon, G., Hervé, S., Rose, N., 2013, Épidémiosurveillance de la grippe chez le porc en France entre 2005 et 2012 : dispositifs, virus détectés et données épidémiologiques associées. Bull. Epid. Santé Anim. Alim., 56, 17-22.

Hervé, S., Quéguiner, S., Barbier, N., Gorin, S., Saulnier, A., Simon, G., 2012, Isolement d'un virus influenza porcin de sous-type H3N2 dans un élevage de porcs localisé dans le département du Nord. Bull. Epid. Santé Anim. Alim 51, 22.

Simon, G., Hervé, S., Saulnier, A., Rose, N., Marcé, C., 2012, Détections du virus influenza pandémique A/H1N1 (2009) chez des porcs en France métropolitaine. Bull. Epid. Santé Anim. Alim 48, 14.

#### **T5 – PESTES AVIAIRES**

Hendrikx, P., Souillard, R., Benkacimi, M., Boisseleau, D., Sadonès, H., 2013, Évaluation du dispositif national de surveillance épidémiologique des pestes aviaires en France à l'aide de la méthode OASIS. Bull. Epid. Santé Anim. Alim., 60, 22-26.

Sadonès, H., Hendriks, P., Hars, J., Niqueux, E., Schmitz, A., Briand, F.-X., 2013, Bilan de la surveillance de l'influenza aviaire et de la maladie de Newcastle en France en 2012. Bull. Epid. Santé Anim. Alim., 59, 54-59.

Sadonès, H., Hars, J., Schmitz, A., Briand, F.-X., Niqueux, E., 2012, Surveillance de l'influenza aviaire et de la maladie de Newcastle en France en 2011. Bull. Epid. Santé Anim. Alim. 54 - Spécial MRE, 49-53.

Sadonès, H., Schmitz, A., Niqueux, E., Briand, F.-X., Jestin, V., 2011, Surveillance de l'influenza aviaire en France en 2010. Bull. Epid. Santé Anim. Alim. 46 - Spécial MRC, 44 - 46.

## **T6 – TROUBLES CHEZ LES ABEILLES**

Bendali, F., Davaine, J.-B., Franco, S., 2013, Bilan de la surveillance des maladies et troubles des abeilles sur l'année 2012. Bull. Epid. Santé Anim. Alim., 59, 72-77.

Dominguez, M., Franco, S., Orlowski, M., Papin, E., Davaine, J.B., Roy, C., Barbançon, J.M., Thuard, A., L'Hostis, M., Hendriks, P., 2013, Surveillance de la santé des abeilles en France: résultats du programme pilote conduit dans le département de la Drôme en 2011-2012. Bull. Epid. Santé Anim. Alim. 56, 23-29.

Garin, E., 2013. Bulletin RESABEILLES n°1, Rapport technique, 2 p.

Hendriks, P., Chauzat, M.P., Cauquil, L., Saugeon, C., Ribière-Chabert, M., 2013. Système européen de surveillance épidémiologique des mortalités à l'origine du plan d'épidémiosurveillance mis en place en France. Com orale congrès national, Journées de la recherche apicole ITSAP, Paris, France, 6 & 7 février 2013, 25-27.

Bronner, A., Davaine, J.-B., Franco, S., 2011, Bilan de la surveillance des maladies et troubles des abeilles sur l'année 2010 : un dispositif à faire évoluer. Bull. Epid. Santé Anim. Alim. 46 - Spécial MRC, 56-63.

Dominguez, M., Davaine, J.-B., Papin, E., Franco, S., Hendriks, P., 2012. Bilan des visites de ruchers réalisées au printemps 2012 dans le département de la Drôme (sortie d'hivernage) pour la mise en place du dispositif pilote d'épidémiosurveillance apicole, Rapport technique, 22 p.

Papin, E., Davaine, J.-B., Franco, S., 2012, Bilan de la surveillance des maladies et troubles des abeilles sur l'année 2011. Bull. Epid. Santé Anim. Alim. 54 - Spécial MRE, 68-73.

## **T7 – FCO**

Dominguez, M., Perrin, J.B., Hendriks, P., Calavas, D., 2013, Fièvre catarrhale ovine à BTV-14 en Europe et en Russie. Bull. Epid. Santé Anim. Alim. 56, 30-31.

Perrin, J.-B., Gallois, M., Sailleau, C., Bréard, E., Viarouge, C., Clément, T., Guis, H., Dominguez, M., Hendriks, P., Zientara, S., Calavas, D., 2013, Surveillance et lutte contre l'épizootie 2013 de fièvre catarrhale ovine de sérotype 1 en Corse. Bull. Epid. Santé Anim. Alim., 60, 8-11.

Balenghien, T., Delécolle, J.-C., Setier-Rio, M.-L., Rakotoarivony, I., Allène, X., Venail, R., Delécolle, D., Garès, L., Lhoir, J., Chavernac, D., Mathieu, B., Languille, J., Baldet, T., Garros, C., 2011, Fièvre catarrhale ovine: bilan de la surveillance entomologique en 2010 en France. Bull. Epid. Santé Anim. Alim. 46 - Spécial MRC, 24-31.

Languille, J., Sailleau, C., Bréard, E., Desprat, A., Viarouge, C., Zientara, S., 2012, Bilan de la surveillance et de la vaccination contre la fièvre catarrhale ovine en France continentale en 2011 : vers l'éradication de la maladie. Bull. Epid. Santé Anim. Alim. 54 - Spécial MRE, 32-34.

Languille, J., Sailleau, C., Bréard, E., Zientara, S., 2011, Bilan de la surveillance de la fièvre catarrhale ovine en France continentale en 2010 : vers une maîtrise clinique de la maladie. Bull. Epid. Santé Anim. Alim. 46 - Spécial MRC, 22-24.

#### **T8- MORTALITE DES MOLLUSQUES**

Calavas, D., Dominguez, M., Marcé, C., Rautureau, S., François, C., Lupo, C., 2012. Rapport d'évaluation : évaluation technique du dispositif de surveillance de la pathologie des mollusques (Repamo) selon la méthode OASIS, Rapport technique, 29 p.

Dominguez, M., Calavas, D., Marcé, C., François, C., Lupo, C., Rautureau, S., 2012a. Bilan de l'évaluation du dispositif de surveillance de la pathologie des mollusques (Repamo). Communication orale congrès national, 16 p.

Dominguez, M., Calavas, D., Marcé, C., François, C., Lupo, C., Rautureau, S., 2012b. Bilan de l'évaluation du dispositif de surveillance de la pathologie des mollusques (Repamo). Communication orale congrès national, Journée IFREMER, Nantes, 10/10/2013

Dominguez, M., Rautureau, S., François, C., Lupo, C., Marcé, C., Calavas, D., 2012c, Évaluation du réseau de pathologie des mollusques marins (Repamo) à l'aide de l'outil OASIS. Bull. Epid. Santé Anim. Alim. 55, 18-20.

#### **T9 – VIRUS SCHMALLEMBERG (SBV)**

Collin, E., Dominguez, M., Calavas, D., 2013, Description clinique de l'infection aiguë des bovins par le virus de Schmallenberg. Bulletin des GTV, 67, 109-118.

Dominguez, M., Gache, K., Languille, J., Fediaevsky, A., Collin, E., Zientara, S., Bréard, E., Sailleau, C., Zanella, G., Perrin, J.-B., Hendrikx, P., Touratier, A., Calavas, D., 2013, Bilan de la surveillance de l'infection congénitale par le virus Schmallenberg chez les ruminants domestiques en 2012. Bull. Epid. Santé Anim. Alim., 59, 41-44.

Gache, K., Dominguez, M., Pelletier, C., Petit, E., Calavas, D., Hendrikx, P., Touratier, A., 2013, Schmallenberg virus: a seroprevalence survey in cattle and sheep, France, winter 2011-2012. Vet Rec, Published Online First: 26 June 2013 doi:10.1136/vr.101377.

GDS France, 2013a. SBV congénital : Situation épidémiologique - Point de situation au 15 mars 2013, Rapport technique, 3 p.

GDS France, 2013b. SBV congénital : Situation épidémiologique - Point de situation au 16 janvier 2013, Rapport technique, 3 p.

GDS France, 2013c. SBV congénital : Situation épidémiologique - Point de situation au 20 février 2013, Rapport technique, 3 p.

GDS France, 2013d. SBV congénital : Situation épidémiologique - Traitement 2 du 2 janvier 2013, Rapport technique, 12 p.

GDS France, 2013e. SBV congénital : Situation épidémiologique - Traitement 3 du 4 février 2013, Rapport technique, 13 p.

GDS France, 2013f. SBV congénital : Situation épidémiologique - Traitement 4 du 1er mars 2013, Rapport technique, 13 p.

Bronner, A., Morignat, E., Calavas, D., 2012. Analyse de l'impact du virus Schmallerberg sur la proportion d'éleveurs de bovins déclarant des avortements au cours du 2ème semestre 2011, en comparaison avec le 2ème semestre 2010 (CdR-ESA [www.plateforme-esa.fr](http://www.plateforme-esa.fr)), Rapport technique 6 p.

Collin, E., 2012, Description clinique de l'infection aiguë par le virus de Schmallerberg : résultats d'une enquête terrain. Bulletin des GTV 66, 10-11.

Collin, E., Dominguez, M., Calavas, D., 2012, Description clinique de l'infection aiguë des bovins par le virus de Schmallerberg. Bulletin des GTV 67, 109-118.

Dominguez, M., Bréard, E., Zientara, S., 2012a, Etat des lieux sur un nouveau venu européen : le virus Schmallerberg. Point Vet 322, 44-46.

Dominguez, M., Calavas, D., Hendriks, P., 2012b. Surveillance de l'infection par le SBV : Analyse des données du Laboratoire de santé animale de l'Anses Maisons-Alfort, au 6 mars 2012. Anses, Rapport technique, 3 p.

Dominguez, M., Calavas, D., Jay, M., Gache, K., Languille, J., Fediaevsky, A., Zientara, S., Hendriks, P., Touratier, A., 2012c. Preliminary insight into Schmallerberg virus infection impact in sheep flocks. Poster, 6th annual meeting epizone "Schmallerberg virus", Brighton - United Kingdom, 15/06/2013.

Dominguez, M., Calavas, D., Jay, M., Languille, J., Fediaevsky, A., Zientara, S., Hendriks, P., Touratier, A., 2012d, Preliminary estimate of Schmallerberg virus infection impact in sheep flocks - France. Vet Rec 171, 17, 426.

Dominguez, M., Calavas, D., Touratier, A., 2012e. Recommandations pour l'harmonisation de protocoles d'enquêtes rétrospectives locales de séroprévalence du virus Schmallerberg (SBV), Rapport technique, 5 p.

Dominguez, M., Gache, K., Fediaevsky, A., Touratier, A., Hendriks, P., Calavas, D., 2012f, Émergence du virus Schmallerberg (SBV): le point sur la surveillance en France. Bull. Epid. Santé Anim. Alim., 55, 27-28.

Dominguez, M., Hendriks, P., Zientara, S., Calavas, D., 2012g. Bilan de la surveillance de l'infection congénitale par le virus Schmallerberg (SBV) chez les bovins [janvier – août 2012], Rapport technique, 19 p.

Dominguez, M., Hendriks, P., Zientara, S., Calavas, D., 2012h. Bilan de la surveillance de l'infection congénitale par le virus Schmallerberg (SBV) chez les petits ruminants - [janvier – mai 2012], Rapport technique, 37 p.

Dominguez, M., Languille, J., Fediaevsky, A., Collin, E., Touratier, A., Zientara, S., Hendriks, P., Calavas, D., 2012i, Réponse à une émergence en santé animale : exemple du virus Schmallerberg. Épidémiol. et santé anim., 61, 59-65.

Dominguez, M., Languille, J., Zientara, S., Fediaesvky, A., Zanella, G., Sailleau, C., Bréard, E., Touratier, A., Collin, E., Marianneau, P., Hendrikx, P., Calavas, D., 2012j, Les formes congénitales de l'infection par le virus Schmallenberg : surveillance en France et en Europe. *Nouv Prat Vet* 20, 5, 24-29.

Dominguez, M., Zientara, S., Languille, J., Fediaesvky, A., Zanella, G., Sailleau, C., Bréard, E., Touratier, A., Collin, E., Marianneau, P., Calavas, D., 2012k, Emergence du virus Schmallenberg. *Bull. Epid. Santé Anim. Alim.* 48, 14-16.

Dominguez, M., Zientara, S., Languille, J., Touratier, A., Collin, E., Morignat, E., Hendrikx, P., Calavas, D., 2012l, Situation épidémiologique de l'infection congénitale par le virus Schmallenberg en France : bilan mi-avril 2012. *Bull. Epid. Santé Anim. Alim.* 51, 18-21.

FRGDS Bourgogne, LDA 71, GDS 71, 2012. Enquête de séroprévalence 2012 sur la maladie de Schmallenberg en Saône-et-Loire, Rapport technique, 6 p.

Gache, K., Dominguez, M., Touratier, A., Hendrikx, P., 2012. Virus Schmallenberg (SBV) : Résultats d'enquêtes sérologiques, Rapport technique, 5 p.

GDS France, 2012a. Bilan des difficultés rencontrées dans le cadre de la surveillance du SBV congénital, Rapport technique, 11 p.

GDS France, 2012b. Résultats intermédiaires de l'enquête descriptive réalisée dans les élevages atteints par le virus de Schmallenberg - Petits ruminants - Traitement n°3 du 07/05/2012, Rapport technique, 10 p.

GDS France, 2012c. Résultats intermédiaires de l'enquête descriptive réalisée dans les élevages atteints par le virus de Schmallenberg - Bovins - Traitement n°1 du 07/05/2012, Rapport technique, 10 p.

GDS France, 2012d. Résultats intermédiaires de l'enquête descriptive réalisée dans les élevages atteints par le virus de Schmallenberg - Bovins - Traitement n°2 du 14/06/2012, Rapport technique, 8 p.

GDS France, 2012e. Résultats intermédiaires de l'enquête descriptive réalisée dans les élevages atteints par le virus de Schmallenberg - Petits ruminants - Traitement n°1 du 13/03/2012 Version 2, Rapport technique, 9 p.

GDS France, 2012f. Résultats intermédiaires de l'enquête descriptive réalisée dans les élevages atteints par le virus de Schmallenberg - Petits ruminants - Traitement n°2 du 30/03/2012, Rapport technique, 10 p.

GDS France, 2012g. Résultats intermédiaires de l'enquête descriptive réalisée dans les élevages atteints par le virus de Schmallenberg - Petits ruminants - Traitement n°4 du 14/06/2012, Rapport technique, 10 p.

GDS France, 2012h. Résultats intermédiaires de l'enquête descriptive réalisée dans les élevages atteints par le virus de Schmallenberg (formes congénitales) - Bovins - Traitement n°3 du 12/09/2012, Rapport technique, 10 p.

GDS France, 2012i. SBV congénital : Situation épidémiologique - Point de situation au 12 décembre 2012, Rapport technique, 3 p.

GDS France, 2012j. SBV congénital : Situation épidémiologique - Traitement 1 du 27 novembre 2012, Rapport technique, 7 p.

GDS France, 2012k. Surveillance SBV congénital – Saison 2012/2013, Document technique, 5 p.

Lara, E., Bréard, E., Doceul, V., Sailleau, C., Viarouge, C., Desprat, A., Adam, M., Chauveau, E., Vitour, D., Dominguez, M., Zientara, S., 2012, L'Europe du Nord : une nouvelle terre d'émergence pour les arboviroses ? *Virologie* 16, 67-72.

Plateforme ESA, 2012a. Expression clinique de l'infection aiguë et congénitale par le virus Schmallenberg (SBV) : Apport des données de surveillance, Rapport technique, 2 p.

Plateforme ESA, 2012b. Réponse de la Plateforme ESA à l'émergence de la maladie de Schmallenberg. Film, 9 minutes

Plateforme ESA, 2012c. SBV (Maladie de Schmallenberg) : suspicion clinique de la maladie chez les bovins adultes : conduite à tenir, Rapport technique, 1 p.

Touratier, A., Calavas, D., Jay, M., Languille, J., Fediaesvky, A., Zientara, S., Hendriks, P., Dominguez, M., 2012, L'impact de l'infection par le virus Schmallenberg dans les troupeaux ovins français : les premières estimations. *Nouv Prat Vet* 20, 5, 35-40.

Zientara, S., Languille, J., Pelzer, S., Sailleau, C., Viarouge, C., Desprat, A., Vitour, D., Dominguez, M., Bréard, E., 2012, Nouvelle émergence dans le nord de l'Europe : le virus Schmallenberg. *Point Vet* 323, 54-58.

## **PPA**

Marcé, C., Simon, G., Rose, N., Martin, C., Saubusse, T., Rossi, S., Le Potier, M.-F., 2013, Bilan de la vigilance à l'égard des pestes porcines classique et africaine en France métropolitaine et d'Outre-mer en 2012. *Bull. Epid. Santé Anim. Alim.*, 59, 50-53.

## **MO – GENERAL PLATEFORME ESA**

Fediaesvsky, A., Marcé, C., Delefosse, H., Hendriks, P., Calavas, D., Guériaux, D., 2013, La catégorisation des dangers sanitaires apporte de la flexibilité et partage les responsabilités. *Bull. Epid. Santé Anim. Alim.*, 60, 30-32.

Calavas, D., 2012a. La Plateforme de surveillance épidémiologique en santé animale. Communication orale congrès national, Master SEMHA, 23/10/2012.

Calavas, D., 2012b. Plateforme de surveillance épidémiologique en santé animale. Communication orale congrès national, Journées nationales des GTV, Nantes, 25/05/2012.

Calavas, D., Dominguez, M., 2012. Plateforme nationale de surveillance épidémiologique en santé animale : surveillance virus Schmallenberg. Communication orale congrès national, Comité d'Orientation Thématique (COT) Santé Animale - Anses, 26/05/2012.

Calavas, D., Fediaesvky, A., Collin, E., Touratier, A., Amar, P., Moquay, V., Marcé, C., Bronner, A., Hendriks, P., 2012a, Plateforme nationale de surveillance épidémiologique en santé animale : missions prioritaires et organisation. *Bull. Epid. Santé Anim. Alim.* 48, 2-5.

Calavas, D., Fediaevky, A., 2012a. Plateforme nationale de surveillance épidémiologique en santé animale. Communication orale congrès national, Rencontres Santé et Protection Animales - DGAL, Orléans, 19-20/09/2012.

Calavas, D., Fediaevky, A., 2012b. Plateforme nationale de surveillance épidémiologique en santé anime. Communication orale congrès national, CGAEER - réunion du groupe Santé animale, Paris, 02/07/2012.

Calavas, D., Hendriks, P., Fediaevsky, A., Marcé, C., 2012b. Plateforme nationale de surveillance épidémiologique en santé animale. Communication orale congrès national, Assemblée Générale SNGTV, Paris, 29/03/2012.

Hendriks, P., Calavas, D., 2012. Plateforme nationale de surveillance épidémiologique en santé animale. Communication orale congrès national, Assemblée générale de l'AFLABV, Paris, 28/06/2012.

Calavas, D., 2011. Surveillance épidémiologique en santé animale : 4 exemples de dispositifs. Communication orale congrès national, SPACE, Rennes, 14/09/2011.

Hendriks, P., Calavas, D., Fediaevsky, A., Bronner, A., 2011a. Epidémiosurveillance et vigilance sanitaire : le rôle de l'Anses et des professionnels. Communication orale congrès national, Space, Rennes, 14/09/2011.

Hendriks, P., Calavas, D., Fediaevsky, A., Bronner, A., Marcé, C., 2012a. Plateforme nationale de surveillance épidémiologique en santé animale. Communication orale congrès national, CES Santé animale - Anses, Maisons-Alfort, 11/01/2012.

Hendriks, P., Calavas, D., Fediaevsky, A., Marcé, C., 2011b. Organisation of animal health surveillance at national level in France or an attempted to improve quality of data collected. In EFSA - AHAW Meeting (Parme - Italie).

Hendriks, P., Calavas, D., Fediaevky, A., Bronner, A., Marcé, C., 2011c. Plateforme nationale de surveillance épidémiologique en santé animale. Communication orale congrès national, Commission sanitaire - GDS France, Paris, 01/12/2011.

Hendriks, P., Calavas, D., Fediaevky, A., Bronner, A., Marcé, C., 2011d. Plateforme nationale de surveillance épidémiologique en santé animale. Communication orale congrès national, Journées annuelles de l'Adilva, Paris, 13/10/2011.

Hendriks, P., Fediaevsky, A., Dominguez, M., Touratier, A., Amar, P., Collin, E., Mocquay, V., Marcé, C., Rivière, J., Gache, K., Courcou, A., Bronner, A., Calavas, D., 2012b. The French Platform for epidemiological surveillance in an animal health. Poster, 13th ISVEE Conference, Maastricht - Pays Bas, 20-24/08/2012.

Marcé, C., Amar, P., 2012. Plateforme nationale de surveillance épidémiologique en santé animale. Communication orale congrès national, Assemblée générale de l'OVS Porc Bretagne, Saint-Brieuc, 12/07/2012.

Plateforme ESA, 2012a. La Plateforme nationale d'épidémiosurveillance en santé animale : par et au service des acteurs de la santé animale - Brochure, 1ère édition, 16 p.

Plateforme ESA, 2012b. La Plateforme nationale d'épidémiosurveillance en santé animale : par et au service des acteurs de la santé animale - Plaquette, 1ère édition, 2 p.

## **M 2- EVALUATION DES DISPOSITIFS DE SURVEILLANCE**

Marcé, C., Hendriks, P., Dominguez, M., Fediaevky, A., Calavas, D., 2012. L'évaluation des dispositifs de surveillance par la méthode Oasis - Exemple de trois dispositifs : tuberculose bovine, Repamo, pestes aviaires. In Sommet de l'Elevage (Cournon), 03/10/12.

## **M3- CENTRE DE RESSOURCES**

Dominguez, M., Fediaevky, A., Dutot, R., Hendriks, P., Chhor, P., Calavas, D., 2012. Centre de Ressources - Centre de Service des Données. In Sommet de l'Elevage (Cournon), 03/10/12..

Hendriks, P., Chhor, P., Marcé, C., Fediaevsky, A., Calavas, D., 2012, Le Centre de ressources sur l'épidémiosurveillance, le site web collaboratif de la Plateforme nationale de surveillance épidémiologique en santé animale. Bull. Epid. Santé Anim. Alim 51, 8.

## **7 Sigles et abréviations**

Adilva	Association française des directeurs et cadres des laboratoires vétérinaires publics d'analyse
Anses	Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail
CdR ESA	Centre de ressources de la Plateforme ESA
Cirad	Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement
Cnesa	Comité national d'épidémiosurveillance en santé animale
CSD-ESA	Centre de service des données de la Plateforme ESA
DGAI	Direction générale de l'alimentation
ESA	Epidémiosurveillance en santé animale
FNC	Fédération nationale des chasseurs
GDS	Groupement de défense sanitaire
ONCFS	Office national de la chasse et de la faune sauvage
SNGTV	Société nationale des groupements techniques vétérinaires

# ANNEXES

[Annexe 1](#) : Convention cadre signée le 10 novembre 2011

[Annexe 2](#) : Fiche Thématiques

[Annexe 3](#) : Typologie des activités

Notifiée le : 1 0 NOV. 2011

Convention cadre portant définition et organisation de la Plateforme nationale d'épidémiosurveillance en santé animale

Entre :

D'une part,

Le Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du territoire, représenté par la Directrice Générale de l'Alimentation, Pascale Briand, 251, rue de Vauglrand - 75732 Paris Cedex 15 ;

Et

D'autre part,

L'Agence de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses), ayant son siège au 27-31, avenue du général Leclerc - 94701 Maisons-Alfort (n° SIRET 180 092 116 00169), représentée par son Directeur Général, Marc Mortureux ;

La Société nationale des groupements techniques vétérinaires (SNGTV), ayant son siège au 5, rue Mouffe - 75011 Paris (n° SIRET 389 917 069 00028), représenté par son Président, Christophe Brard ;

GDS France, ayant son siège Maison nationale des éleveurs, 149 rue de Bercy, 75595 Paris 12 (n° SIRET 3048631370010), représenté par son Président, Michel Combes ;

Coop de France, ayant son siège au 43 rue Sedaine - CS 91115, 75638 PARIS Cedex 11 (n° SIRET 784 179 885 00038), représenté par son Président, Philippe Mangin ;

L'Association française des directeurs et cadres des laboratoires vétérinaires publics d'analyses (Adilva), ayant son siège à ADF Assemblée des Départements de France, 6, rue Duguay Trouin, 75012 PARIS (n° SIRET 43797577400013), représenté par sa Présidente, Viviane Moquey-Traoulec.

Dénommés ci après les Membres titulaires,

Exposé des motifs

Considérant que face à la mondialisation des échanges et à l'apparition régulière sur notre territoire de maladies ou de ravageurs exotiques, Bruno Le Maire, Ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du territoire, a décidé de lancer le 18 janvier 2010 des États généraux du sanitaire (EGS) pour rendre encore plus performants notre politique de sécurité sanitaire ;

Considérant que les EGS se sont tenus pendant une durée de trois mois au cours de laquelle 34 réunions ont permis la rencontre de plus de 300 professionnels et experts de la santé animale et de la santé végétale et la production de plus de 100 contributions ;

Considérant que les quatre présidents de groupe des EGS ont remis au ministre leurs rapports le 28 avril 2010, mettent en lumière que les conclusions des travaux convergent vers une vision collective et partagée de l'organisation à mettre en œuvre pour mieux maîtriser les incidents sanitaires et leurs conséquences économiques ;

Considérant que ces conclusions ont permis au ministre de présenter le 18 septembre 2010 un plan d'action détaillé en 40 points ;

Considérant que l'action 1 du plan d'action pris en application des conclusions des EGS prévoit de créer une Plateforme nationale d'épidémiosurveillance en santé animale, dans le but de permettre à chacun de détecter le plus tôt possible les risques susceptibles d'affecter une filière de production. Cette Plateforme de surveillance des risques sanitaires en santé animale et de partage de l'information épidémiologique sera créée au niveau national et déclinée localement, en partenariat entre l'État, l'Agence nationale de sécurité de l'alimentation, de l'environnement et du travail et les organisations professionnelles. Le plan d'action prévoit que dans le cadre de cette Plateforme :

- les dispositifs de surveillance existants feront l'objet d'un recensement détaillé et d'une évaluation ;
- les conditions de mutualisation et d'usage des données recueillies seront précisées ;
- un système d'information partagé (centre de service des données) entre tous les acteurs sera mis en œuvre après recueil de l'expression des besoins et identification des solutions techniques adaptées.

Considérant les réunions organisées entre les parties prenantes pour la mise en place pratique de l'action 1 du plan post-EGS ;

Il est convenu de ce qui suit :

#### Article 1 - Objet

La Plateforme nationale d'épidémiologie en santé animale (désignée ci après la Plateforme) a pour but de renforcer la surveillance épidémiologique des risques sanitaires prioritaires en santé animale. Elle est constituée d'une équipe opérationnelle et d'une structure de pilotage dénommée Comité national d'épidémiologie en santé animale (CNESA).

La Plateforme n'a pas de vocation décisionnelle et n'influe pas sur le gouvernement sanitaire. En particulier, toute modification réglementaire relève de l'Etat, selon les procédures de consultation prévues par la réglementation.

La présente convention a pour objet d'organiser la Plateforme et de définir les règles générales de fonctionnement auxquelles les parties signataires adhèrent.

Des conventions bilatérales entre la Direction générale de l'alimentation (DGAL) et chaque Membre titulaire précèdent les moyens dédiés par le Membre titulaire signataire au fonctionnement de la Plateforme ainsi que le montant de la participation financière de la DGAL.

Des conventions spécifiques précèdent notamment pour chacun des dispositifs de surveillance concernés les conditions de partage d'informations et les missions qui incombent à chacun des acteurs.

Par ailleurs, un règlement intérieur définit les modalités de fonctionnement opérationnel de la Plateforme.

#### Article 2 - Durée

La présente convention cadre est conclue pour une durée de trois ans et prend effet à compter de sa date de signature. Toute modification de la présente convention cadre se fera par voie d'avenant.

A l'issue de ces trois années, un bilan du fonctionnement de la Plateforme est réalisé de façon à envisager les modalités de poursuite du dispositif.

#### Article 3 - Missions

La Plateforme a pour missions de :

1. Contribuer à la collecte, la standardisation et la consolidation des données sanitaires ;
2. Centraliser et mettre à disposition des Membres de la Plateforme les informations relatives aux données sanitaires (métadonnées) relevant de son périmètre ;
3. Définir les conditions d'accès aux données sanitaires ;
4. Analyser les données recueillies et les interpréter en lien avec les acteurs ;
5. Définir, mesurer et suivre des indicateurs de fonctionnement des différents dispositifs d'épidémiologie ;
6. Identifier, proposer et le cas échéant coordonner des investigations épidémiologiques à mener à l'échelon local ou national ;
7. Réaliser des synthèses sur la situation épidémiologique des maladies relevant de son périmètre ;
8. Animer et mettre en œuvre l'ensemble de la stratégie de retour d'information selon une procédure planifiée, notamment via des bulletins d'information et un site internet ;
9. Coordonner la mise en œuvre de la veille internationale sur les risques sanitaires et produire un rapport de veille synthétique périodique.

La Plateforme apporte sa contribution également à des projets spécifiques tels que :

- L'élaboration ou la modification de protocoles de surveillance à la demande des responsables des dispositifs concernés ;
- L'analyse des dispositifs de surveillance et l'identification des points d'amélioration ;
- L'évaluation de la mise en œuvre des dispositifs de surveillance (sous forme d'audits conduits localement) ;

- La préparation des bilans de surveillance à usage national ou international ;
- L'élaboration et la diffusion de plans spécifiques de formation et de sensibilisation nationaux.

Des conventions spécifiques prévues à l'article 1 précisent le cas échéant les conditions de mise en œuvre des missions du présent article notamment pour les points 2, 3 et 4.

#### Article 4 – Membres et dispositif

Les Membres mentionnés dans la présente convention peuvent être soit Membres titulaires soit Membres associés.

##### 4.1. Membres titulaires

Chaque partie signataire de la présente convention a le statut de Membre titulaire de la Plateforme.

##### 4.2. Membres associés

Les Membres associés sont les organisations autres que les Membres titulaires signataires des conventions spécifiques relatives aux dispositifs de surveillance couverts par les activités de la Plateforme et établies entre les parties prenantes de ces dispositifs. La liste des Membres associés est publique.

Les Membres associés sont soumis aux mêmes règles que celles auxquelles sont soumis les Membres titulaires, notamment celles relatives au partage des informations définies dans les conventions spécifiques susvisées.

#### Article 5 - Organisation et fonctionnement

Pendant la durée de la présente convention, la Plateforme reste une structure sans personnalité juridique sous la responsabilité conjointe des Membres titulaires qui assurent, chacun pour ce qui le concerne, les opérations administratives et financières.

Pour le bon fonctionnement de la Plateforme, les Membres titulaires s'appuient sur le CNESA, l'équipe opérationnelle de la Plateforme et des groupes de travail spécifiques.

Au sein du CNESA, les propositions d'orientation sont décidées à l'unanimité. En l'absence d'unanimité concernant les dispositifs dont l'Etat est responsable, la décision revient à la Directrice Générale de l'Alimentation.

##### 5.1. Le Comité national d'épidémiosurveillance en santé animale (CNESA)

Il a pour composition :

- un représentant de chacun des Membres titulaires siégeant avec voix délibérative, désigné par l'autorité compétente de chacun de ces Membres titulaires ;
- un représentant de chacun des Membres associés, avec voix consultative. Les Membres associés sont systématiquement consultés en ce qui concerne les dispositifs de surveillance qui les impliquent.

Il est présidé par la Directrice générale de l'Alimentation.

Sur convocation de sa Présidente ou à la demande de la majorité des Membres titulaires, Il se réunit au moins une fois par an pour faire un bilan des activités menées et définir les orientations stratégiques et régulièrement pour assurer le suivi des activités de la Plateforme. Il se réunit éventuellement sous forme télématique lorsque la situation justifie une prise de position accélérée.

Le CNESA se prononce sur les orientations nécessaires au fonctionnement de la Plateforme et en particulier sur :

- l'évolution du périmètre couvert par la Plateforme et l'intégration de dispositifs de surveillance impliquant un ou plusieurs Membres et faisant l'objet de conventions spécifiques ;
- le programme de travail à mener par la Plateforme relatif notamment aux dispositifs de surveillance mis en place par les différents Membres titulaires ou associés et intégrés dans le champ d'activité de la Plateforme ;
- la définition et le mode de diffusion des informations relatives aux données sanitaires (métadonnées) relevant de son périmètre ;
- le plan de publication et le plan de diffusion des synthèses épidémiologiques produites ;
- les conditions d'accès aux données sanitaires gérées par la Plateforme ou mises à sa disposition, y

- compris leur utilisation à des fins de projets de recherche ;
- l'évaluation des activités de la Plateforme, les mesures correctives éventuelles à mettre en œuvre et l'approbation des bilans d'activité annuels ;
- la valorisation de l'action de la Plateforme auprès des différentes instances locales, nationales et internationales ;
- les propositions de modifications à apporter à la présente convention, ainsi que la décision de la renouveler ou de la résilier.

Le CNESA définit le rythme et les modalités de suivi et de rendu des différents travaux pour lesquels l'équipe opérationnelle de la Plateforme est mandatée.

### **5.2. L'équipe opérationnelle de la Plateforme**

L'équipe opérationnelle de la Plateforme est constituée des personnes que chaque Membre titulaire ou associé désigne comme participant aux travaux de la Plateforme conformément aux engagements pris par ses Membres. Les Membres s'efforcent de prendre en compte la couverture des compétences nécessaires aux missions de la Plateforme dans le choix des personnes affectées.

Les compétences nécessaires au fonctionnement de la Plateforme sont les suivantes :

- Épidémiologie des maladies entrant dans le champ de la Plateforme incluant la connaissance des filières concernées ;
- Méthodes épidémiologiques et statistiques (développement de protocoles de surveillance, évaluation et élaboration d'indicateurs de performance de dispositifs de surveillance, gestion de données, analyse statistique de données épidémiologiques, investigations épidémiologiques) ;
- Technologies de l'information, de la communication et de la veille informationnelle (administration de plateformes informatiques de communication et de travail collaboratif, communication, ingénierie de formation, veille scientifique et événementielle).

L'équipe opérationnelle de la Plateforme utilise autant que faire se peut les outils de travail à distance et héberge à cette fin un site Internet avec un espace Extranet permettant aux Membres titulaires ou associés d'accéder à un espace de travail personnalisé et collaboratif.

L'équipe opérationnelle peut s'appuyer sur des groupes de travail *ad hoc* pour la réalisation de ses missions propres ou s'intégrer à des groupes de travail *ad hoc* dans le cadre de sa participation à certaines activités spécifiées à l'article 3.

L'équipe opérationnelle rend compte annuellement et autant que de besoin de ses activités au CNESA. Elle prépare les travaux du CNESA définis à l'article 5.1, en fonction de l'ordre du jour établi par ce dernier.

### **5.3. Le coordonnateur de l'équipe opérationnelle de la Plateforme**

Le coordonnateur de l'équipe opérationnelle de la Plateforme est désigné par l'Anses. Il est chargé, avec un coordonnateur adjoint désigné par la DGAL, de l'animation de l'équipe opérationnelle de la Plateforme et des relations avec le CNESA.

Le rôle du coordonnateur est de garantir la bonne réalisation des missions de l'équipe opérationnelle. Il n'a pas de compétence hiérarchique sur les membres de l'équipe opérationnelle.

Le coordonnateur de l'équipe opérationnelle de la Plateforme assiste aux réunions du CNESA avec voix consultative et en assure la secrétariat.

Le coordonnateur présente un bilan d'activité annuel au CNESA, proposé en tant que de besoin de faire évoluer la liste des dispositifs de surveillance couverts par la Plateforme, et propose les programmes annuels d'activité de la Plateforme. Le coordonnateur s'assure que les moyens affectés à la Plateforme sont en adéquation avec les missions qui lui sont imparties et en rapporte au CNESA.

Le coordonnateur s'assure de la mise à jour régulière de la liste des personnes appartenant à l'équipe opérationnelle, du respect des règles de fonctionnement de la présente convention, des règles relatives au partage des informations et signale aux Membres du CNESA, tout dysfonctionnement.

Le coordonnateur tient à la disposition des Membres du CNESA la liste des dispositifs couverts par la Plateforme et des conventions spécifiques correspondantes.

Le coordonnateur s'assure de la mise à jour des informations prévues sur le site Internet de la Plateforme et sur le site Extranet de la Plateforme.

#### **Article 6 – Moyens de fonctionnement**

Pour l'exécution des missions de la Plateforme, les Membres titulaires s'engagent à participer au fonctionnement des activités communes de la Plateforme et aux dispositifs de surveillance spécifiques qui les concernent. Pour cela, les Membres titulaires s'engagent à contribuer aux moyens humains, matériels et financiers nécessaires au fonctionnement de la Plateforme en conservant la gestion de leurs crédits, selon leurs propres règles budgétaires et comptables et en conformité avec les principes suivants.

##### **6.1. Personnel**

Les Membres titulaires désignent les personnes amenées à participer à l'équipe opérationnelle de la Plateforme. Les personnes désignées sont régies par les règles propres de leur organisme d'appartenance et lui sont subordonnées ; elles conservent leur statut. Leur employeur d'origine garde à sa charge les droits et obligations liés à cette qualité, notamment en matière d'accidents du travail ou de maladies professionnelles. En cas de déplacement dans les locaux d'autres Membres titulaires ou associés, ces personnes sont soumises aux règles d'hygiène et sécurité s'appliquant aux visiteurs de ces locaux. Chaque partie s'engage à prendre en charge les frais afférents aux déplacements et missions des personnes qu'elle a désignées pour leurs activités dans le cadre de la Plateforme, y compris les matériels et licences de logiciels informatiques nécessaires à la réalisation du programme de travail.

##### **6.2. Matériel et locaux**

La Plateforme bénéficie de locaux mis à disposition par l'Ansee sur le campus Ansee-ENVA de Maisons-Alfort afin d'accueillir sur un même lieu les personnes composant l'équipe opérationnelle de la Plateforme et permettre la tenue des réunions de travail.

Elle a la capacité de fonctionner de façon dématérialisée. Un espace Extranet permettant aux Membres titulaires et associés d'accéder à un espace de travail personnalisé et collaboratif est mis à disposition par l'Ansee.

Les moyens matériels et les locaux dédiés au fonctionnement de la Plateforme par l'un des Membres titulaires restent la propriété de celui-ci.

Chaque Membre titulaire reste propriétaire des équipements acquis ou réalisés sur ses crédits propres et mobilisés dans le cadre de la Plateforme.

Toutefois, en cas d'acquisition ou de développement de moyens en commun, un contrat est conclu entre les Membres titulaires concernés, et éventuellement des tiers, afin de déterminer le régime de propriété et les conditions d'utilisation dudit équipement.

#### **Article 7 - Partage des informations**

##### **7.1. Répertoire de données**

Les Membres titulaires s'engagent à contribuer au renseignement et à la mise à jour des informations permettant de décrire la nature et le nombre des données sanitaires dont ils disposent, sans préjudice des informations sur les situations sanitaires décrites par ces données.

L'équipe opérationnelle de la Plateforme constitue et tient à jour un répertoire de ces informations.

Les Membres associés peuvent également contribuer à l'établissement de ce répertoire pour les dispositifs qui les concernent.

Chaque Membre est responsable des métadonnées qu'il a renseignées.

Ce répertoire est accessible aux Membres titulaires à partir du site Extranet de la Plateforme, ainsi qu'aux Membres associés pour les dispositifs qui les concernent.

Le périmètre des données concernées et la liste des métadonnées correspondantes sont validés par le CNESA. Les demandes d'accès au répertoire de métadonnées sont traitées au cas par cas par le CNESA.

##### **7.2. Mise à disposition de données**

Dans le cadre des activités de la Plateforme relatives à des dispositifs spécifiques, les Membres participent au partage des données relatives aux dispositifs dont ils sont responsables et qui sont nécessaires à l'analyse ou au suivi des dispositifs concernés par les activités de la Plateforme. Cette mise à disposition est faite à titre gracieux.

Les conditions de mise à disposition sont définies dans les conventions spécifiques à ces dispositifs.

En tout état de cause, chacun des Membres s'engage à faire son affaire :

- des autorisations de tiers quant à l'accès aux données dont il est responsable ou aux modalités d'utilisation de ces données ;
- des éventuelles déclarations légales nécessaires, notamment des déclarations auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés.

Les données mises à disposition par les Membres sont stockées dans un centre de service de données de la surveillance animale dont le développement et la maintenance sont assurés par le ministère en charge de l'agriculture.

Les Membres s'engagent à faciliter le développement et l'usage de référentiels et de standards d'échange de données communs dont les caractéristiques sont disponibles sur le site Extranet de la Plateforme.

### 7.3. Utilisation des Informations

Les données hébergées dans le centre de service de données de la surveillance animale peuvent être extraites, consultées, faire l'objet de requêtes ou consultées sous forme d'informations décisionnelles (synthèses, graphiques, cartes) produites par le centre de service de données de la surveillance animale suivant les conditions définies dans les conventions spécifiques aux dispositifs concernés.

Les résultats d'analyse des données et les bilans produits par l'équipe opérationnelle de la Plateforme sont la propriété du ou des Membre(s) responsable(s) du dispositif de surveillance concerné. Les conditions d'accès et d'utilisation de ces résultats par les autres Membres titulaires ou associés impliqués sont définies dans les conventions spécifiques des dispositifs concernés.

Si les conventions spécifiques des dispositifs concernés ne permettent pas de définir clairement les conditions d'utilisation de ces résultats, un schéma de diffusion ad hoc est soumis à l'approbation du CNESA.

### 7.4. Autres exploitations des Informations

Chacun des Membres s'engage à informer systématiquement les autres Membres, préalablement à toute signature de contrat particulier, des éventuelles interdictions ou limitations de droits d'exploitation dérivés par les tiers qui, à sa connaissance, seraient susceptibles d'entraver l'exécution du contrat particulier ou/et d'empêcher les Membres d'exploiter les résultats.

Toute publication impliquant l'utilisation de bases de données ou de logiciels associés appartenant en totalité ou partiellement à une partie devra préciser la source ou la collaboration de cette partie.

#### 7.4.1. Utilisation à des fins de recherche

L'utilisation des données à des fins de recherche par un Membre ou par un tiers est soumise à la vérification par le CNESA de l'absence de contre-indication à l'utilisation des données. En l'absence de contre-indication, une convention spécifique entre le responsable du dispositif et l'organisme scientifique concerné définit les conditions d'utilisation de ces données.

#### 7.4.2. Exploitation et dépôt des bases de données et des logiciels associés

Les Membres titulaires concernés peuvent décider de référencer les bases de données et logiciels associés mis au point en commun auprès de l'Agence pour la protection des programmes, afin de conférer à leurs créations une cote certaine de référencement.

#### 7.4.3. Utilisation à des fins d'exploitation commerciale

L'utilisation à des fins d'exploitation commerciale ne fait pas partie de l'objectif de la Plateforme et aucun Membre titulaire ou associé n'est autorisé à céder à des fins commerciales, même à titre gracieux, des données ou résultats dont il aurait connaissance de par ses activités au sein de la Plateforme.

Sauf obligation réglementaire de transmission des données, le Membre titulaire se retirant de la Plateforme reste propriétaire des données qu'il a apportées et peut se réserver le droit de retirer l'accès de ces données aux différents membres de la Plateforme.

#### Article 13 - Conditions d'exclusion d'un Membre titulaire

Le CNESA peut en cours d'exécution de la présente convention exclure un Membre titulaire en cas de non-respect de ses obligations conventionnelles et après mise en demeure restée infructueuse pendant plus de trente jours.

La décision d'exclusion revient à la Directrice Générale de l'Alimentation, sur la base d'un avis motivé et unanime des Membres titulaires non visés par l'exclusion. La Directrice Générale de l'Alimentation notifie l'exclusion et son motif au Membre titulaire par courrier avec accusé de réception.

Sauf obligation réglementaire de transmission des données, le Membre titulaire exclu de la Plateforme reste propriétaire des données qu'il a apportées et peut se réserver le droit de retirer l'accès de ces données aux différents membres de la Plateforme.

#### Article 14 - Pièces constitutives

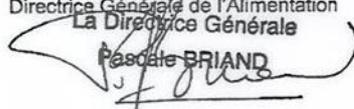
La présente convention comprend 14 articles. Elle est établie en 1 exemplaire : original destiné au service comptable de la Direction Générale de l'Alimentation.

Elle est dispensée de timbre d'enregistrement.

Fait à Paris, le **10 NOV. 2011**

Pour le Ministère de l'Agriculture, de  
l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de  
l'Aménagement du Territoire

Pascale Briand  
Directrice Générale de l'Alimentation  
La Directrice Générale

  
Pascale BRIAND

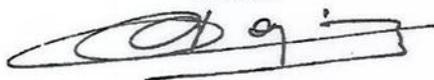
Pour la Société Nationale des Groupements  
techniques vétérinaires,

Christophe Brard  
Président



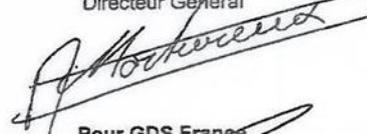
Pour Coop de France,

Philippe Mangin  
Président



Pour l'Agence de sécurité sanitaire de  
l'alimentation, de l'environnement et du  
travail,

Marc Mortureux  
Directeur Général



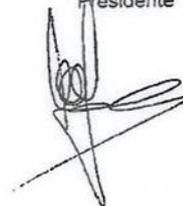
Pour GDS France,

Michel Cornbes  
Président



Pour l'ADILVA

Viviane Moquay-Tkaczuk  
Présidente



# T1 Tuberculose bovine

## Programme 2013

## Réalisé 2013

<ul style="list-style-type: none"><li>• Développer des indicateurs de suivi sanitaire</li><li>• Développer des indicateurs de fonctionnement</li><li>• Réviser l'enquête épidémiologique</li><li>• Grouper des données sur les maladies interférant avec le diagnostic</li><li>• Mise en œuvre des actions jugées prioritaires par le gestionnaire</li><li>• Synthèse de la situation sanitaire</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Définition des indicateurs mais pas de développement</li><li>• Protocole national IFG</li><li>• Révision de certains aspects du protocole de surveillance de troupeaux suspects ou en lien épidémiologique</li><li>• Synthèse de la situation sanitaire</li></ul>
---	---

## Prévisionnel 2014

<ul style="list-style-type: none"><li>• Production des indicateurs</li><li>• Suivi du protocole IFG</li><li>• Intégration des cellules interrégionales d'épidémiologie vétérinaire</li></ul>
--

## Commentaires / difficultés

<ul style="list-style-type: none"><li>• Calendrier bousculé par changement de priorités</li><li>• En articulation avec Sylvatub (pas de difficulté)</li><li>• Insuffisance de moyens humains dédiés</li></ul>
---

## Animation

• animateur du GS :	DGAI
• Nombre de personnes dans le GS (dont non membre) :	24 (3)
• Animation du dispositif incluse :	En partie
• Nombre de réunions du GS plénier (et sous-groupes) :	5 (tous les 15 jours)

## Activité du groupe

• Nombre d'articles CdR 2013 :	2
• Nombre de fichiers dans la bibliothèque du CdR :	34
• Modification ou création de protocole :	Oui
• Tableau de bord ISS créé : Oui	Tableau de bord ISS calculé : Non
• Rapports techniques produits :	0
• Publications produites :	0 (BE MRE)
• Niveau de réalisation des indicateurs de fonctionnement :	3

## T2 Tuberculose bovine de la faune sauvage

### Programme 2013

### Réalisé 2013

<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Appui à la mise en œuvre du dispositif – réunions locales d’animation</li><li>▪ Participation à l’élaboration des nouvelles notes de service</li><li>▪ Actualisation du CdR· Bilans sanitaires saison 2011-2012 et 2012-2013</li><li>▪ Mise en place d’un système informatisé de données (EDI-SACHA)</li><li>▪ Rédaction d’une newsletter régulière</li><li>▪ Mise en place d’indicateurs</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Appui à la mise en œuvre du dispositif – réunions locales d’animation</li><li>• Participation à l’élaboration des nouvelles notes de service</li><li>• Bilans sanitaires saison 2011-2012 et 2012-2013 : cartographie et tableaux de synthèse</li><li>• Actualisation du CdR</li><li>• Rédaction de la 1ère newsletter</li><li>• Définition des indicateurs de suivi sanitaire et de fonctionnement calculables</li><li>• Mise en place d’une formation à la réalisation des prélèvements pour chasseurs et référents Sylvatub</li></ul>
---	--

### Prévisionnel 2014

<ul style="list-style-type: none"><li>• Appui au lancement des prochaines campagnes de prélèvements</li><li>• Collecte des données de façon harmonisée et rapidement exploitable (Edi-SACHA, base de données)</li><li>• Exploitation plus fine des résultats collectés depuis 2011</li><li>• Diffusion régulière de newsletters et actualisation CdR</li><li>• Calculs d’indicateurs</li><li>• Généralisation des formations à la réalisation des prélèvements pour les référents</li></ul>
---

### Commentaires / difficultés

<ul style="list-style-type: none"><li>• Protocole actif exigeant en animation</li><li>• Difficulté dans la collecte et le traitement des données</li></ul>
--

### Animation

<ul style="list-style-type: none"><li>• Animateur du GS :</li><li>• Nombre de personnes dans le GS (dont non membre) :</li><li>• Animation du dispositif incluse :</li><li>• Nombre de réunions du GS plénier (et sous-groupes) :</li></ul>	<p>Anses COFIL 22 (1) Cellule d’animation 10 (0) Oui 3 (9)</p>
---	--

### Activité du groupe

<ul style="list-style-type: none"><li>• Nombre d’articles CdR 2013 : 2</li><li>• Nombre de fichiers dans la bibliothèque du CdR : 86</li><li>• Modification ou création de protocole : Oui</li><li>• Tableau de bord ISS créé : Oui      Tableau de bord ISS calculé : Non</li><li>• Rapports techniques produits : 1 (2012)</li><li>• Publications produites : 1 (BE) + 1 encadré dans article tuberculose (BE)</li><li>• Niveau de réalisation des indicateurs de fonctionnement : 0</li></ul>
--

## T3-a Maladies abortives - Avortements

### Programme 2013

### Réalisé 2013

1 - Recherche des facteurs influençant la participation des éleveurs et des vétérinaires au dispositif de déclaration d'avortements	1, 2, 5, 7 - en cours sur qualité des données
2 - Evaluation de la qualité et de la circulation des données de DA – bovins	3 - Non réalisé : en attente résultats de la VSB 2014
3 - Evolution du dispositif actuel de DA, bovins	4 - Non réalisé ; attente AM petits ruminants
4 - Evolution du dispositif actuel de DA, ovins	✓ Formations MS avortements (41 programmées)
5 - Elaboration d'indicateurs de fonctionnement	✓ Réflexions sur déploiement national du dispositif de diagnostic différentiel : diffusion questionnaire département constitution réseau volontaire
6 - Analyse des résultats de la surveillance	✓ Elaboration du questionnaire éleveur et vétérinaire + fiche de sensibilisation VSB 2014
7 - Formation et information des acteurs de terrain	✓ Test terrain des questionnaires VSB 2014
8 - Construction de la VSB 2014 sur les avortements	

### Prévisionnel 2014

<ul style="list-style-type: none"><li>• Suite amélioration qualité des données ; création sous-groupe restreint en rapport avec GT CSD-ESA sur même thématique</li><li>• Amélioration de 4 premières données prioritaires ; hiérarchisation et définition des données à travailler en 2014</li><li>• Suite dispositif national de diagnostic différentiel ; retours et exploitation de données terrains des départements volontaires</li><li>• Réflexions évolution dispositif DA bovins suite analyse VSB par l'Anses</li><li>• Indicateurs de fonctionnement</li><li>• Indicateurs de situation sanitaire (sous réserve accès CSD)</li></ul>
--

### Commentaires / difficultés

--

### Animation

• Animateur du GS :	SNGTV
• Nombre de personnes dans le GS (dont non membre) :	17 (3)
• Animation du dispositif incluse :	Oui
• Nombre de réunions du GS plénier (et sous-groupes) :	2

### Activité du groupe

• Nombre d'articles CdR 2013 :	0
• Nombre de fichiers dans la bibliothèque du CdR :	100 (un par département)
• Modification ou création de protocole :	Non
• Tableau de bord ISS créé :	Non
• Tableau de bord ISS calculé :	Non
• Rapports techniques produits :	1 (rapport qualité des données) + supports VSB 2014
• Publications produites :	1 (BE QD DA)
• Niveau de réalisation des indicateurs de fonctionnement :	0

## T3-b Maladies abortives : Fièvre Q

### Programme 2013

- Bilan de la mise en place de la surveillance événementielle dans les dix départements pilotes
- Analyse des données de cette surveillance
- Mise en place enquête sérologique

### Réalisé 2013

- Bilan de la mise en place de la surveillance événementielle dans les dix départements pilotes et mise en place d'actions correctives
- Protocole enquête sérologique

### Prévisionnel 2014

- Analyse trimestrielle des données de la surveillance événementielle
- Déploiement enquête sérologique

### Commentaires / difficultés

- Protocole actif exigeant en animation
- Articulation avec les deux autres sous thématiques

### Animation

- Animateur du GS : GDS F (depuis février 2013)
- Nombre de personnes dans le GS (dont non membre) : 8 (5)
- Animation du dispositif incluse : Oui
- Nombre de réunions du GS plénier (et sous-groupes) : 2

### Activité du groupe

- Nombre d'articles CdR 2013 : 0
- Nombre de fichiers dans la bibliothèque du CdR : 2
- Modification ou création de protocole : Oui
- Tableau de bord ISS créé : Non      Tableau de bord ISS calculé : Non
- Rapports techniques produits : 1 (bilan de la mise en place du dispositif de surveillance événementielle)
- Publications produites : 1 (BE) + retour info acteurs en juillet 2013
- Niveau de réalisation des indicateurs de fonctionnement : 0

## T3-c Maladies abortives : Brucellose

### Programme 2013

### Réalisé 2013

<ul style="list-style-type: none"><li>• Protocole de surveillance brucellose petits ruminants : attente sortie AM</li><li>• Protocole de surveillance brucellose bovine : Stand-by en attendant conclusions du groupe 'avortement'</li><li>• Indicateur de fonctionnement : selon mise à disposition CSD-ESA</li><li>• Enquête/surveillance Bargy</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Enquête/surveillance Bargy : participation d'une partie des membres au COPIL</li></ul>
---	--

### Prévisionnel 2014

<ul style="list-style-type: none"><li>• Protocole de surveillance brucellose bovine : travaux communs avec groupe avortement' (définition,...)</li><li>• Mise en place d'indicateurs de fonctionnement</li><li>• Enquête/surveillance Bargy : avec groupe faune sauvage : mise en place surveillance fin de foyer</li></ul>
---

### Commentaires / difficultés

<ul style="list-style-type: none"><li>• Articulation avec le groupe avortement</li></ul>
--

### Animation

<ul style="list-style-type: none"><li>• Animateur du GS :</li><li>• Nombre de personnes dans le GS (dont non membre) :</li><li>• Animation du dispositif incluse :</li><li>• Nombre de réunions du GS plénier (et sous-groupes) :</li></ul>	DGAI 18 (5) Oui 2 (des autres ss groupes)
---	--

### Activité du groupe

<ul style="list-style-type: none"><li>• Nombre d'articles CdR 2013 :</li><li>• Nombre de fichiers dans la bibliothèque du CdR :</li><li>• Modification ou création de protocole :</li><li>• Tableau de bord ISS créé : Pas formalisé</li><li>• Rapports techniques produits :</li><li>• Publications produites :</li><li>• Niveau de réalisation des indicateurs de fonctionnement :</li></ul>	2 0, bientôt fichier des données bilan annuel Oui Tableau de bord ISS calculé : Pas formalisé Oui (BE) BE 1
--	---

## T4 Virus influenza porcins : RESAVIP

### Programme 2013

### Réalisé 2013

<ul style="list-style-type: none"><li>• Contribution à l'élaboration des protocoles de surveillance à l'échelon national et à la mise en place pratique de la surveillance</li><li>• Mise en place des indicateurs de performance</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Finalisation du bilan d'activité thématique 2011-2012</li></ul>
---	---

### Prévisionnel 2014

<ul style="list-style-type: none"><li>• Evolution du plan d'échantillonnage vers une surveillance partiellement basée sur le risque</li><li>• Diffusion régulière de newsletters et actualisation CdR</li><li>• Calculs des indicateurs de performance</li></ul>
--

### Commentaires / difficultés

<ul style="list-style-type: none"><li>• Réseau complètement déployé sur le territoire national depuis quelques mois seulement</li></ul>
---

### Animation

<ul style="list-style-type: none"><li>• Animateur du GS :</li></ul>	Coop de France
<ul style="list-style-type: none"><li>• Nombre de personnes dans le GS (dont non membre) :</li></ul>	11
<ul style="list-style-type: none"><li>• Animation du dispositif incluse :</li></ul>	Non
<ul style="list-style-type: none"><li>• Nombre de réunions du GS plénier (et sous-groupes) :</li></ul>	3

### Activité du groupe

<ul style="list-style-type: none"><li>• Nombre d'articles CdR 2013 :</li></ul>	0
<ul style="list-style-type: none"><li>• Nombre de fichiers dans la bibliothèque du CdR :</li></ul>	2
<ul style="list-style-type: none"><li>• Modification ou création de protocole :</li></ul>	Aménagement en cours
<ul style="list-style-type: none"><li>• Tableau de bord ISS créé : Non</li></ul>	Tableau de bord ISS calculé : Non
<ul style="list-style-type: none"><li>• Rapports techniques produits :</li></ul>	En cours
<ul style="list-style-type: none"><li>• Publications produites :</li></ul>	0
<ul style="list-style-type: none"><li>• Niveau de réalisation des indicateurs de fonctionnement :</li></ul>	0

## T5 Pestes aviaires

### Programme 2013

<ul style="list-style-type: none"><li>• Finalisation évaluation OASIS</li><li>• Mise en œuvre des actions jugées prioritaires par le gestionnaire</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Finalisation du rapport d'évaluation Oasis</li></ul>
---	--

### Réalisé 2013

### Prévisionnel 2014

<ul style="list-style-type: none"><li>• Analyse des priorités d'évolution du dispositif de surveillance</li><li>• Mise en œuvre des priorités</li></ul>
---

### Commentaires / difficultés

<ul style="list-style-type: none"><li>• Difficultés de séparation IAHP / IAFP</li><li>• Lien avec la thématique FS pour surveillance oiseaux sauvages</li></ul>
---

### Animation

<ul style="list-style-type: none"><li>• animateur du GS :</li></ul>	DGAI
<ul style="list-style-type: none"><li>• Nombre de personnes dans le GS (dont non membre) :</li></ul>	10
<ul style="list-style-type: none"><li>• Animation du dispositif incluse :</li></ul>	Non
<ul style="list-style-type: none"><li>• Nombre de réunions du GS plénier (et sous-groupes) :</li></ul>	3

### Activité du groupe

<ul style="list-style-type: none"><li>• Nombre d'articles CdR 2013 :</li></ul>	4 (épizootie italienne)
<ul style="list-style-type: none"><li>• Nombre de fichiers dans la bibliothèque du CdR :</li></ul>	8
<ul style="list-style-type: none"><li>• Modification ou création de protocole :</li></ul>	Non
<ul style="list-style-type: none"><li>• Tableau de bord ISS créé : Non    Tableau de bord ISS calculé : Non</li></ul>	
<ul style="list-style-type: none"><li>• Rapports techniques produits :</li></ul>	1
<ul style="list-style-type: none"><li>• Publications produites :</li></ul>	1 (BE MRE)
<ul style="list-style-type: none"><li>• Niveau de réalisation des indicateurs de fonctionnement :</li></ul>	0

## T6 Troubles des abeilles

### Programme 2013

<ul style="list-style-type: none"><li>• Mis en œuvre du protocole UE de surveillance active</li><li>• Développement protocole xénobiotiques</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Visites V2 et V3 dans 6 départements</li><li>• Visites V1 2<sup>e</sup> année dans 6 départements</li><li>• Définition d'un protocole recherche xénobiotiques</li></ul>
---	---

### Réalisé 2013

### Prévisionnel 2014

<ul style="list-style-type: none"><li>• Visites V2 et V3 de la 2<sup>e</sup>me année dans 6 départements</li><li>• Méthodologie d'analyse (xénobiotiques)</li></ul>
---

### Commentaires / difficultés

<ul style="list-style-type: none"><li>• Vision parcellaire de la surveillance (une seule modalité suivie par la Plateforme contre 3 ou 4 existantes)</li><li>• Protocole actif exigeant en RH et animation</li></ul>
--

### Animation

<ul style="list-style-type: none"><li>• Animateur du GS :</li></ul>	DGAI
<ul style="list-style-type: none"><li>• Nombre de personnes dans le GS (dont non membre) :</li></ul>	20 (4)
<ul style="list-style-type: none"><li>• Animation du dispositif incluse :</li></ul>	Non
<ul style="list-style-type: none"><li>• Nombre de réunions du GS plénier (et sous-groupes) :</li></ul>	1 (3 écotox)

### Activité du groupe

<ul style="list-style-type: none"><li>• Nombre d'articles CdR 2013 :</li></ul>	0
<ul style="list-style-type: none"><li>• Nombre de fichiers dans la bibliothèque du CdR :</li></ul>	15
<ul style="list-style-type: none"><li>• Modification ou création de protocole :</li></ul>	Oui (prise en compte écotox)
<ul style="list-style-type: none"><li>• Tableau de bord ISS créé : Oui</li></ul>	Tableau de bord ISS calculé : Non
<ul style="list-style-type: none"><li>• Rapports techniques produits :</li></ul>	En cours (finalisé pour le 31 octobre)
<ul style="list-style-type: none"><li>• Publications produites :</li></ul>	1 article BE
<ul style="list-style-type: none"><li>• Niveau de réalisation des indicateurs de fonctionnement :</li></ul>	1

## T7 FCO

### Programme 2013

<ul style="list-style-type: none"><li>• Définition des modalités de surveillance en France continentale (maintien du statut indemne)</li><li>• Définition des modalités de surveillance en Corse (acquisition du statut indemne)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Protocole de surveillance programmée en France continentale</li><li>• Modalités de renforcement de la surveillance événementielle</li><li>• Proposition pour un programme de surveillance programmée en Corse</li><li>• Modalités de surveillance et de gestion des données de l'épizootie 2013 en Corse</li></ul>
--	--

### Réalisé 2013

### Prévisionnel 2014

<ul style="list-style-type: none"><li>• Suivi de la réalisation de la surveillance programmée (France continentale)</li><li>• Suivi de l'épizootie en Corse (informatisation de la gestion de l'information, production de tableaux de bord d'ISS et IF)</li></ul>
--

### Commentaires / difficultés

<ul style="list-style-type: none"><li>• Difficultés de définition de la surveillance active en Corse</li><li>• Réapparition de la FCO en Corse (réactivité importante du GS élargi aux acteurs corses)</li></ul>
--

### Animation

<ul style="list-style-type: none"><li>• Animateur du GS :</li><li>• Nombre de personnes dans le GS (dont non membre) :</li><li>• Animation du dispositif incluse :</li><li>• Nombre de réunions du GS plénier (et sous-groupes) :</li></ul>	DGAI 14 (1) + Corse (5) Oui 2 (Corse = 2)
---	--

### Activité du groupe

<ul style="list-style-type: none"><li>• Nombre d'articles CdR 2013 :</li><li>• Nombre de fichiers dans la bibliothèque du CdR :</li><li>• Modification ou création de protocole :</li><li>• Tableau de bord ISS créé : Oui (Epizootie FCO)</li><li>• Rapports techniques produits :</li><li>• Publications produites :</li><li>• Niveau de réalisation des indicateurs de fonctionnement :</li></ul>	5 0 Oui Tableau de bord ISS calculé : Non 0 1 (article BE) 0
--	--

## T8 Mollusques

### Programme 2013

<ul style="list-style-type: none"><li>• Finalisation de l'enquête hausse mortalité adultes</li><li>• Suite de l'évaluation Oasis</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Rapport d'enquête hausse mortalité adultes</li><li>• Constitution d'un Copil et mise en place d'un groupe technique surveillance</li><li>• Lancement d'un inventaire des dispositifs de surveillance</li></ul>
--	--

### Réalisé 2013

### Prévisionnel 2014

<ul style="list-style-type: none"><li>• Intégration d'Ifremer à la Plateforme</li><li>• Proposition du contour du nouveau dispositif de surveillance sur la base des nouveaux objectifs définis</li><li>• Puis définition d'indicateurs de fonctionnement</li><li>• Avis sur la mise en place d'enquêtes épidémiologiques de suivi des mortalités adultes</li><li>• Aide à la réflexion sur base de données</li></ul>
---

### Commentaires / difficultés

<ul style="list-style-type: none"><li>• Surveillance en cours de révision, avec actualité ne facilitant pas cette révision</li><li>• Acteurs filière non classiques par rapport aux membres de la plateforme</li></ul>
--

### Animation

<ul style="list-style-type: none"><li>• Animateur du GS :</li></ul>	DGAI
<ul style="list-style-type: none"><li>• Nombre de personnes dans le GS (dont non membre) :</li></ul>	11
<ul style="list-style-type: none"><li>• Animation du dispositif incluse :</li></ul>	Non
<ul style="list-style-type: none"><li>• Nombre de réunions du GS plénier (et sous-groupes) :</li></ul>	2

### Activité du groupe

<ul style="list-style-type: none"><li>• Nombre d'articles CdR 2013 :</li></ul>	1 (non public)
<ul style="list-style-type: none"><li>• Nombre de fichiers dans la bibliothèque du CdR :</li></ul>	2
<ul style="list-style-type: none"><li>• Modification ou création de protocole :</li></ul>	Oui
<ul style="list-style-type: none"><li>• Tableau de bord ISS créé : 0</li></ul>	Tableau de bord ISS calculé : 0
<ul style="list-style-type: none"><li>• Rapports techniques produits :</li></ul>	1
<ul style="list-style-type: none"><li>• Publications produites :</li></ul>	0
<ul style="list-style-type: none"><li>• Niveau de réalisation des indicateurs de fonctionnement :</li></ul>	0

## T9 SBV

### Programme 2013

<ul style="list-style-type: none"><li>• Surveillance des formes congénitales de SBV en France</li><li>• Suivi de la situation sanitaire en Europe</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Diffusion des bilans de la surveillance (bimensuels) sur le CdR</li><li>• Diffusion rapport de l'Efsa sur le CdR</li></ul>
---	--

### Réalisé 2013

### Prévisionnel 2014

<ul style="list-style-type: none"><li>• Suite surveillance des formes congénitales de SBV et acquisition d'informations épidémiologiques</li><li>• Suite suivi de la situation sanitaire en Europe</li></ul>
--

### Commentaires / difficultés

<ul style="list-style-type: none"><li>• Protocole actif exigeant en animation</li></ul>
---

### Animation

<ul style="list-style-type: none"><li>• Animateur du GS :</li></ul>	GDS F
<ul style="list-style-type: none"><li>• Nombre de personnes dans le GS (dont non membre) :</li></ul>	18 (2)
<ul style="list-style-type: none"><li>• Animation du dispositif incluse :</li></ul>	Oui
<ul style="list-style-type: none"><li>• Nombre de réunions du GS plénier (et sous-groupes) :</li></ul>	2

### Activité du groupe

<ul style="list-style-type: none"><li>• Nombre d'articles CdR 2013 :</li></ul>	4
<ul style="list-style-type: none"><li>• Nombre de fichiers dans la bibliothèque du CdR :</li></ul>	8
<ul style="list-style-type: none"><li>• Modification ou création de protocole :</li></ul>	Oui
<ul style="list-style-type: none"><li>• Tableau de bord ISS créé : Non</li></ul>	Tableau de bord ISS calculé : Non
<ul style="list-style-type: none"><li>• Rapports techniques produits : surveillance)</li></ul>	16 (traitements des données de la
<ul style="list-style-type: none"><li>• Publications produites :</li></ul>	2 (Vet Record et BTIA)
<ul style="list-style-type: none"><li>• Niveau de réalisation des indicateurs de fonctionnement :</li></ul>	0

# T10 OMAR

## Programme 2013

<ul style="list-style-type: none"><li>• Définition des objectifs</li><li>• Choix des outils pour OMAR pilote</li><li>• Choix des départements pilotes</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Définition des départements pilotes</li><li>• Définition du contenu des listes d'élevages selon critère de mortalité fournies aux DDPP</li><li>• Définition du format des fiches individuelles de mortalité au niveau des élevages</li><li>• Enquête GDS France sur les programmes locaux autour de la mortalité</li></ul>
---	--

## Réalisé 2013

### Prévisionnel 2014

<ul style="list-style-type: none"><li>• Développement de l'alerte au niveau de l'élevage</li><li>• Bilans synthétiques et alertes au niveau locorégional</li></ul>
--

### Commentaires / difficultés

<ul style="list-style-type: none"><li>• Accès aux données BDNI</li><li>• Ingénierie du système lourde à mettre en place</li></ul>
---

### Animation

• Animateur du GS :	DGAI
• Nombre de personnes dans le GS (dont non membre) :	16 (7)
• Animation du dispositif incluse :	Oui
• Nombre de réunions du GS plénier (et sous-groupes) :	3

### Activité du groupe

• Nombre d'articles CdR 2013 :	0
• Nombre de fichiers dans la bibliothèque du CdR :	0
• Modification ou création de protocole :	Oui
• Tableau de bord ISS créé : Non	Tableau de bord ISS calculé : Non
• Rapports techniques produits :	0
• Publications produites :	0
• Niveau de réalisation des indicateurs de fonctionnement :	0

## T11 Faune sauvage

### Programme 2013

<ul style="list-style-type: none"><li>• Inventaire des actions de surveillance FS au cours des 10 dernières années</li><li>• Outil pour d'aide à la décision de traiter le volet FS dans la surveillance d'un danger sanitaire au sein de la Plateforme</li><li>• Elaboration de guidelines pour la surveillance des maladies FS</li><li>• Choix sur les priorités de travail du groupe de suivi</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Outil pour d'aide à la décision (en cours de validation-finalisation)</li></ul>
--	---

### Réalisé 2013

### Prévisionnel 2014

<ul style="list-style-type: none"><li>• Finalisation de l'inventaire</li></ul>
--

### Commentaires / difficultés

<ul style="list-style-type: none"><li>• Nombres de pathogènes et d'espèces hôtes potentiellement objet de surveillance importants : outre la TB, difficulté de dégager des perspectives de travail</li><li>• Contrainte forte du manque récurrent d'outils diagnostiques validés pour la FS (surveillance souvent conditionnée par des besoins de recherche)</li></ul>
--

### Animation

<ul style="list-style-type: none"><li>• Animateur du GS :</li></ul>	Anses
<ul style="list-style-type: none"><li>• Nombre de personnes dans le GS (dont non membre) :</li></ul>	15 (1)
<ul style="list-style-type: none"><li>• Animation du dispositif incluse :</li></ul>	Oui
<ul style="list-style-type: none"><li>• Nombre de réunions du GS plénier (et sous-groupes) :</li></ul>	3

### Activité du groupe

<ul style="list-style-type: none"><li>• Nombre d'articles CdR 2013 :</li></ul>	2 (lancement + Bargy)
<ul style="list-style-type: none"><li>• Nombre de fichiers dans la bibliothèque du CdR :</li></ul>	8
<ul style="list-style-type: none"><li>• Modification ou création de protocole :</li></ul>	Non
<ul style="list-style-type: none"><li>• Tableau de bord ISS créé : Non</li></ul>	Tableau de bord ISS calculé : Non
<ul style="list-style-type: none"><li>• Rapports techniques produits :</li></ul>	1
<ul style="list-style-type: none"><li>• Publications produites :</li></ul>	0
<ul style="list-style-type: none"><li>• Niveau de réalisation des indicateurs de fonctionnement :</li></ul>	0

## T12 CSD-ESA

### Programme 2013

### Réalisé 2013

<ul style="list-style-type: none"><li>• Test de l'itération 1</li><li>• Rapport types</li><li>• Description des données associées à l'itération 1</li><li>• Formation</li><li>• Définition des besoin en sécurité, habilitations des utilisateurs</li><li>• Profils d'utilisateurs</li><li>• Développement de l'itération 2</li><li>• Convention de partage de données</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Test de l'itération 1 en cours</li><li>• Rapports type transmis à MOE</li><li>• Formation experts 1/2</li><li>• Définition des besoins en sécurité, habilitations des utilisateurs</li><li>• Profils d'utilisateurs</li><li>• Démarrage de l'itération 2</li></ul>
--	--

### Prévisionnel 2014

<ul style="list-style-type: none"><li>• Production de rapports</li><li>• Formation experts 2/2</li><li>• Formation utilisateurs 1/2</li><li>• Description des données associées à l'itération 1</li><li>• Convention de partage de données</li><li>• Manuel d'utilisation</li></ul>
---

### Commentaires / difficultés

<ul style="list-style-type: none"><li>• Difficultés de développements informatiques rencontrées par la maîtrise d'œuvre et non prévues</li><li>• Incompréhension entre membres sur la stratégie du projet levée en cours d'année</li></ul>
--

### Animation

<ul style="list-style-type: none"><li>• Animateur du GS :</li><li>• Nombre de personnes dans le GS (dont non membre) :</li><li>• Animation du dispositif incluse :</li><li>• Nombre de réunions du GS plénier (et sous-groupes) :</li></ul>	DGAI 21 (0) NA 4 + 1 à venir
---	---------------------------------------

### Activité du groupe

<ul style="list-style-type: none"><li>• Nombre d'articles CdR 2013 :</li><li>• Nombre de fichiers dans la bibliothèque du CdR :</li><li>• Modification ou création de protocole :</li><li>• Tableau de bord ISS créé : NA      Tableau de bord ISS calculé : NA</li><li>• Rapports techniques produits :</li><li>• Publications produites :</li><li>• Niveau de réalisation des indicateurs de fonctionnement :</li></ul>	1 10 NA NA 1 0 NA
---	-------------------------------------

## ANNEXE 3

### Typologie des activités

## Typologie des activités des contributeurs à la Plateforme ESA

Ce document a pour objectif de présenter les éléments à comptabiliser pour l'estimation des ETP engagés par chaque membre dans les activités menées par la Plateforme ESA.

L'équipe de coordination fournit une estimation par membre qui peut être affinée ou corrigée. L'échelle de rendu exploitée collectivement est le nombre d'ETP par structure et par année civile, mais il est possible pour chaque membre de fournir à titre indicatif des estimations plus précises, par agent, par thématique, par activité.

*La ventilation des ETP par structure permet d'une part de mettre en relation les productions de la Plateforme ESA avec ses effectifs et d'autre part d'illustrer la légitimité des productions de la Plateforme ESA en terme de participation des diverses familles professionnelles qu'elle regroupe dans les activités menées. Les différences d'effectifs entre membres s'expliquent par la diversité de leurs rôles ou de l'historique de leur participation à la Plateforme ESA.*

### 1) Equipe opérationnelle et participation aux groupes de suivi

Les membres de la Plateforme ESA estiment leur contribution aux activités thématiques, pour les membres de l'équipe opérationnelle (EqOp) ainsi que pour les autres membres de groupes de suivi. Il est important de ne pas se limiter aux membres de l'EqOp compte tenu de la répartition des tâches au sein des différents groupes.

A ce stade, la Plateforme ESA étant organisée au niveau national, l'implication des membres dans l'animation locale des dispositifs n'est pas intégrée, à l'exclusion de la participation, pour le compte du niveau national, à des actions décentralisées de formation ou d'information. La participation d'agents affiliés à des structures non nationales peut être comptabilisée lorsqu'elle s'exerce pour le compte du niveau national.

A partir de l'article 3 de la convention cadre qui définit les missions de la Plateforme ESA, les activités suivantes entrent dans le champ de ce qui est comptabilisé pour les différentes thématiques de la Plateforme ESA :

1. Contribuer à la collecte, la standardisation et la consolidation des données sanitaires et à la mise à disposition des données entrant dans le champ de la Plateforme ESA : contribution au développement de systèmes d'information spécifiques aux dispositifs, au CSD-ESA, mise à jour

des systèmes d'information en fonction de l'évolution des protocoles (fiche de plan laboratoires, procédures de recueil de commémoratifs informatisés).

2. Analyser les données recueillies et les interpréter en lien avec les acteurs : définition d'indicateurs de fonctionnement ou sanitaires, analyse de données, rédaction de rapports, de bilans sanitaires ou de tableaux de bord de fonctionnement, d'articles pour le BE sur des thématiques de la Plateforme ESA.
3. Investigations épidémiologiques à l'échelon local ou national : participation à des missions de terrain ou à la production de rapports de synthèse sur des investigations de thématiques de la Plateforme ESA, pour les aspects relevant de la surveillance (à l'exclusion de la gestion de la police sanitaire et de la référence).
4. Participer à la conception, la révision et la rédaction de protocoles de surveillance de thématiques de la Plateforme ESA, y compris leurs supports : réglementation, production des documents d'accompagnement (fiche de prélèvements, notice d'information,...).
5. Participer à la stratégie de retour d'information : rédaction de newsletters, développement et mise à jour du Centre de ressources, préparation et présentation de synthèses en public (AG, formations, congrès...).
6. Coordonner et participer à la mise en œuvre de la veille internationale sur les risques sanitaires et produire les rapports de veille synthétique périodiques et les notes *ad hoc*.
7. Participer à l'évaluation des dispositifs de surveillance (notamment procédure OASIS ou OASIS Flash) : participation aux équipes d'évaluation, mobilisation en audit, participation à la rédaction des rapports, à la diffusion des résultats.
8. Participation à des actions de formation et de sensibilisation pour l'appropriation ou le retour d'expérience sur la mise en œuvre de dispositifs de surveillance.
9. Animation de groupes : animation de groupe de suivi, organisation des réunions, élaboration des comptes-rendus, préparation et diffusion des documents de travail aux membres des groupes, suivi de réalisation via les cellules d'animation et mise à jour du programme de travail.
10. Participation à des travaux méthodologiques en lien direct avec le programme d'activité des thématiques.

## **2) Equipe de coordination**

L'article 5.3 de la convention cadre précise les missions de l'équipe de coordination :

1. Préparation et suivi du programme annuel, rédaction du bilan d'activité annuel.
2. Préparation des différents événements : Cnesa, réunion de l'EqOp, réunion annuelle.
3. Suivi d'activité des groupes thématiques.
4. Administration du Centre de ressources.
5. Suivi des conventions Plateforme ESA.
6. Elaboration et maintenance des procédures de fonctionnement de la Plateforme ESA.
7. Représentation de la Plateforme ESA.

## **3) Cnesa**

La participation au Cnesa et ce qu'elle implique en termes d'appropriation des documents soumis au

Cnesa, constitue une condition de fonctionnement de la Plateforme ESA et est donc à intégrer dans le calcul des ETP.

Le niveau de cette implication est identifiée spécifiquement.